



10

**RAPPORT
ANNUEL
2019**

Le présent document présente l'essentiel de l'activité de l'agence en 2019. Il a été rédigé antérieurement à la pandémie de la Covid-19. À noter : certains éléments de programmation seront sans doute amenés à évoluer.



là

RAPPORT ANNUEL 2019

SOMMAIRE

p. 02

Dialogue entre Geneviève Chêne
et Marie-Caroline Bonnet-Galzy

p. 04

Santé publique France en bref

p. 06

Temps forts

À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

p. 08

p. 10

Les 1 000 premiers jours

p. 12

Enfants et jeunes

p. 14

Adultes

p. 16

Plus de 60 ans



Ida

AU CŒUR DU SYSTÈME DE SANTÉ

p. 18

p. 20
Anticiper

p. 22
Comprendre

p. 28
Agir



Ida

AVEC NOTRE EXPERTISE

p. 34

p. 36
Opérationnalité ou la capacité
à assurer une mission
de service public

p. 38
Excellence scientifique,
transparence et indépendance

p. 40
Ouverture à l'international

p. 42
Dialogue avec la société

p. 44
Organisation

p. 46
Budget de fonctionnement

p. 48
Nos sites Internet
de prévention

2019-2020 : BILAN ET PRIORITÉS POUR SANTÉ PUBLIQUE FRANCE



À l'occasion du bilan de l'année 2019, la présidente du Conseil d'administration et la directrice générale échangent sur leurs ambitions pour Santé publique France. Après l'étape pionnière de la construction, l'agence entre dans sa phase de maturité en tant qu'agence d'expertise scientifique indépendante au service des politiques publiques et des populations.

.....

Priorité à la prévention

Marie-Caroline Bonnet-Galzy. Aujourd'hui, la place de Santé publique France en tant qu'expert public national de référence dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé, de la surveillance et de la veille sanitaire est acquise. Dans tous ces domaines d'intervention, l'agence a fait ses preuves. Je pense notamment à la surveillance mise en place après l'incendie de l'usine Lubrizol. Ou encore aux excellents résultats enregistrés par la lutte contre le tabac avec 1,6 million de fumeurs en moins en deux ans*. C'est la démonstration qu'une politique de prévention ciblée, avec la participation de tous les acteurs, donne des résultats.

Geneviève Chêne. Ce succès confirme qu'il est primordial de cibler d'autant mieux nos politiques de prévention. C'est aujourd'hui tout le sens de la démarche engagée avec l'analyse du fardeau des maladies pour établir les priorités d'action en santé publique. L'évaluation du rapport bénéfice-risque et du retour sur investissement des interventions possibles vis-à-vis des maladies les plus lourdes, à la fois en termes de population touchée,



L'information et la transparence sont essentielles alors que la confiance dans les propos de l'expert est de plus en plus fragile. ●●

**MARIE-CAROLINE BONNET-GALZY,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

de gravité et de prise en charge, constitue un socle pour estimer les années de vie en pleine capacité perdues et identifier les déterminants sur lesquels doivent porter tous nos efforts. Outre le tabac, l'alcool, certains choix alimentaires et la sédentarité qui sont des déterminants responsables de près de la moitié des décès prématurés et qui nécessitent, comme pour le tabac, une synergie des différents acteurs, nous voyons émerger de nouveaux axes de priorité.

Je pense notamment à la santé mentale, qui représente environ 15 % du fardeau des maladies à l'échelon mondial ou encore à la santé environnementale et à l'impact des changements climatiques. Les actions de prévention et de promotion de la santé menées par Santé publique France resteront fondées sur les données probantes, j'y serai très attentive. Je souhaite contribuer à amplifier le rôle central de la science pour l'élaboration des politiques publiques de santé.

Pédagogie et dialogue

Marie-Caroline Bonnet-Galzy. L'interprétation des données scientifiques requiert de la part de l'agence un travail de communication adapté pour qu'elles soient compréhensibles par tous, quels que soient les contextes culturels et sociaux. Alors que la confiance de la société dans les propos de l'expert est de plus en plus fragile, l'information et la transparence sont aujourd'hui essentielles. Le dialogue difficile vécu dans les cas de suivi d'une agénésie transverse des membres supérieurs (ATMS) en a été une illustration. Nous devons préparer, conduire et exposer nos expertises dans le dialogue et la pédagogie.

Geneviève Chêne. Traduire nos résultats scientifiques pour des publics très différents, cela fait partie de nos missions, et nous devons apprendre à analyser les attentes et aussi les intérêts de chacun pour mieux dialoguer. Car nous ne pouvons ignorer que la situation objectivée par les scientifiques n'est pas toujours celle ressentie. Cette différence de perception peut parfois entraîner des réactions virulentes de la part des populations concernées et des situations éprouvantes pour les personnels de Santé publique France. Cette question, qui a particulièrement

touché Santé publique France en 2019, va nécessairement se poser à nouveau et nous devons nous donner les moyens, en interne, de nous former à l'écoute et à la médiation scientifique pour développer un potentiel de résilience, tout en préservant nos capacités scientifiques d'action.

La force du réseau

Marie-Caroline Bonnet-Galzy. Les forces de Santé publique France, à savoir son vivier de compétences, mais aussi son ancrage interministériel et territorial, sont autant de leviers à conforter et développer. L'implantation dans les territoires avec et auprès des agences régionales de santé (ARS) nous donne une capacité de mobilisation importante en cas d'alerte sanitaire comme pour mener des actions de prévention. Cette proximité nous apporte une connaissance de la diversité des territoires pour mieux en apprécier les besoins, au plus près des populations, tout comme les liens que nous entretenons avec le réseau national de santé publique et les autres agences sanitaires. Et, bien sûr, dans le cadre d'un financement porté dorénavant par la loi de financement de la Sécurité sociale, nous avons des échanges réguliers, constructifs et prometteurs avec l'Assurance maladie.

Geneviève Chêne. Santé publique France dispose de nombreuses compétences en interne et doit également, aujourd'hui, consolider son lien avec les organismes de recherche et les universités. En effet, l'excellence scientifique de l'agence doit s'appuyer sur les expertises extérieures en recherche et aussi sur nos homologues européens avec lesquels il s'agit de partager les bonnes pratiques, les expériences et les mobilisations. Comme le rappelle l'épidémie de Covid-19, les collaborations à l'échelon international sont primordiales et seront d'autant plus robustes que le rayonnement de Santé publique France au-delà des frontières sera solide et diversifié.

* Dernières données du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* du 31 mai 2019.



Les actions de prévention et de promotion de la santé menées par Santé publique France resteront fondées sur les données probantes, j'y serai très attentive. ●●

**GENEVIÈVE CHÊNE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE.**

NOUS SOMMES



Pour améliorer
et protéger la santé
des populations,
de la connaissance
à l'action.

SERVIR LES VALEURS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Le sens de l'intérêt général.

Notre crédibilité implique des règles d'éthique et de déontologie strictes, partagées et transparentes.

L'équité sociale et territoriale.

Nous prenons en compte dans nos recommandations la lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé afin de promouvoir la santé dans tous les milieux de vie.

La réactivité pour alerter

et intervenir, et l'inscription dans la durée, car la santé se construit tout au long de la vie.

NOS MISSIONS

Anticiper Comprendre Agir

- **L'observation épidémiologique et la surveillance** de l'état de santé des populations, en nous appuyant sur les nouveaux outils d'exploitation des données.
- **La veille** sur les risques sanitaires menaçant les populations.
- **Le lancement de l'alerte sanitaire.**
- **La promotion de la santé** et la réduction des risques pour la santé.
- **Le développement de la prévention** et de l'éducation pour la santé, en déployant des stratégies de marketing social.
- **La préparation et la réponse aux menaces,** alertes et crises sanitaires.

NOS SERVICES

Santé publique France pilote et soutient **des dispositifs d'aide à distance et des sites de prévention** tels que :



vaccination-info-service.fr
mangerbouger.fr
tabac-info-service.fr
alcool-info-service.fr
drogues-info-service.fr
joueurs-info-service.fr
agir-pour-bebe.fr

choisirsacontraception.fr
onsexprime.fr
info-ist.fr
sexosafe.fr
pourbienvieillir.fr
prevention-maison.fr
info-depression.fr

NOUS SOMMES LÀ

temps forts



QUATRIÈME ÉDITION DES RENCONTRES DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Les 4, 5 et 6 juin 2019, plus de 1 000 participants ont assisté aux Quatrièmes Rencontres de Santé publique France. Ces trois jours alliant conférences, ateliers et séminaires interactifs ont pour vocation l'échange entre pairs et le partage d'expérience en matière de santé publique : veille sanitaire, actions de prévention et de promotion de la santé et interventions. Cent trente intervenants dont une vingtaine d'orateurs internationaux ont abordé des sujets d'actualité tels que « Santé cognitive et avancée en âge », « Diagnostic précoce de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) » ou encore « Santé des demandeurs d'emploi ». Une demi-journée a été consacrée au « Questionnement éthique dans une démarche de santé publique, pour une agence sanitaire » avec la participation du Comité d'éthique et de déontologie de l'agence.

10000

retombées presse

900

*bulletins et points
épidémiologiques*

UNE CHAIRE DE SANTÉ PUBLIQUE AU COLLÈGE DE FRANCE

Le Pr Arnaud Fontanet, l'un des spécialistes de l'épidémiologie des maladies émergentes, a été élu, par l'Assemblée du Collège de France, à la nouvelle chaire annuelle de santé publique. Cette dernière, créée en partenariat avec Santé publique France, est destinée à encourager l'excellence de la recherche et le débat intellectuel au meilleur niveau sur les questions de santé publique. Au cours de son enseignement, intitulé « L'épidémiologie, ou la science de l'estimation du risque en santé publique », le Pr Arnaud Fontanet a montré que l'épidémiologie demeurerait une discipline exigeante et capable d'évoluer pour affiner toujours plus notre compréhension des causes de la maladie, notamment les nouvelles pandémies. En 2020, le nouveau titulaire de la chaire, le Pr Didier Fassin, interviendra sur le thème « Santé publique : une anthropologie politique et morale ». Les cours sont à retrouver sur le site du Collège de France.

272

*épidémiologistes
au sein de l'agence*

CONGRÈS EUPHA : LE RENDEZ-VOUS EUROPÉEN DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Chaque année, le congrès de l'Eupha – association européenne de santé publique – accueille 2500 participants venus de toute l'Europe et au-delà. Une importante délégation de Santé publique France a participé à la douzième édition de cette manifestation internationale qui se déroulait à Marseille du 20 au 23 novembre sur le thème « Construire des ponts pour une santé publique solidaire et ouverte sur le monde ». Santé publique France était, en outre, présente sur un stand au sein de la Maison France aux côtés de nombreux partenaires (Inserm/Iresp, HAS, EHESP, CnamTS, HCSP, IRD). Au total, une trentaine d'experts de Santé publique France ont contribué à ce rendez-vous européen de la santé publique.



INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT SIMONE VEIL

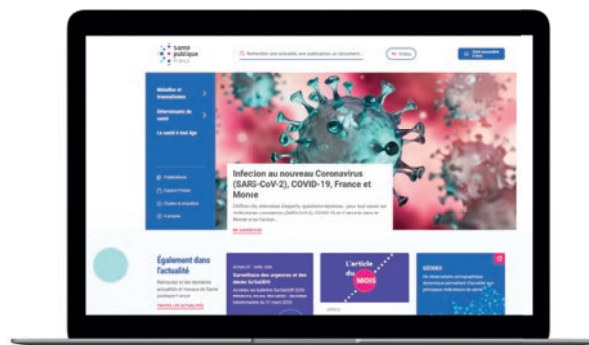
Le jeudi 13 juin, Santé publique France a eu l'honneur d'accueillir Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment Simone Veil au siège de Santé publique France. Entièrement conçu en bois et avec des matériaux naturels et recyclables, le bâtiment, situé à la lisière du bois de Vincennes, a pour vocation d'être un exemple en termes d'impact environnemental, et notamment sur les aspects de santé. L'inauguration s'est déroulée en présence de 400 collaborateurs, partenaires et institutionnels.

56 700
abonnés
sur LinkedIn

86 500
followers
sur Twitter et
31 000 sur Facebook



UN NOUVEAU SITE WEB PLUS SIMPLE ET PLUS ACCESSIBLE



Santé publique France a désormais un nouveau visage sur Internet ! Son site offre de nombreuses fonctionnalités qui facilitent l'accès et la compréhension des travaux de l'agence : une navigation plus simple et plus intuitive, un moteur de recherche intelligent, des parcours simplifiés pour accéder à l'information, des passerelles entre différentes thématiques, des infographies pour synthétiser l'info, etc. Ce site unique est une pierre de plus à la stratégie de communication digitale de l'agence.

En savoir plus : www.santepubliquefrance.fr

DES CAMPAGNES EN OR

Deux campagnes de Santé publique France ont été plusieurs fois primées cette année. « *Ok, pas Ok* », la campagne sur la question du consentement à destination des adolescents, s'est vu attribuer l'or à trois reprises : lors du prix Stratégies dans la catégorie « Podcast radio », pour le prix TOP/COM dans la catégorie « Podcast digital » et pour le prix COM-ENT dans la catégorie « Communication digitale ». La campagne réalisée pour l'édition 2018 de #MoisSansTabac a, de son côté, été doublement primée. Elle a reçu l'or pour le Grand Prix des stratégies médias dans la catégorie « Stratégie intégrée » et le bronze pour le prix Effie dans la catégorie « Communication publique et d'intérêt général ».





À TOUTES LES ÉTAPES DE *la vie*



On meurt trop souvent trop jeune, en France. Une vraie politique de prévention préserverait près de 100 000 vies par an. Pour la première fois en France, c'est l'ensemble du Gouvernement, qui s'engage pour que la prévention ne soit plus seulement un concept mais une réalité pour chacun de nos concitoyens, quels que soient son âge ou sa condition. ●●

— Édouard Philippe, premier Ministre.

PARCE QU'À chaque âge correspondent des conditions de vie et des préoccupations différentes, **Santé publique France** a adopté une approche par âges de la vie pour optimiser l'aide apportée à la population.

La vie des enfants et des jeunes est organisée par les temps passés dans leur famille et leur école.

Les jeunes adultes sont en formation et en voie d'autonomisation.

Les adultes ont, quant à eux, une vie active à concilier avec leur vie personnelle.

Les personnes retraitées, enfin, doivent gérer le défi représenté par le vide laissé par la fin de l'activité professionnelle, ainsi que divers risques liés à l'âge.

Avec, en transverse, la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

LES 1 000 PREMIERS JOURS

Les « 1 000 premiers jours », ou la période allant de la conception aux deux premières années de la vie après la naissance, sont déterminants pour le développement de l'enfant et la santé de l'adulte qu'il deviendra. Moment de développement important et de grande vulnérabilité, il s'agit aussi, pour les futurs ou jeunes parents, d'une période de doute, de questionnement et parfois d'inquiétude. Au travers de ses actions, Santé publique France contribue à la prévention, à la réduction des risques et à la promotion de la santé à cette période déterminante de la vie.

.....

Agir pour bébé : UN NOUVEAU SITE POUR ACCOMPAGNER FUTURS ET JEUNES PARENTS

Nouveau site de référence en promotion de la santé périnatale des « 1 000 premiers jours » de la vie, Agir pour bébé propose une information fiable et scientifiquement validée autour de la grossesse, du projet de bébé aux quelques mois suivant la naissance.

La réduction de l'exposition aux substances chimiques des populations les plus vulnérables, et notamment des très jeunes enfants, constitue un axe important de l'action interministérielle. C'est à ce titre que Santé publique France a été missionnée pour développer un site d'information sur le sujet. La période allant du projet de grossesse aux 2 ans de l'enfant étant une fenêtre importante de vulnérabilité tout autant que d'opportunité de changement, l'agence a choisi de s'adresser aux futurs parents et parents de nouveau-nés via une approche d'information plus globale. Mis en ligne en juillet 2019, le site Agir pour bébé donne aux futurs parents et jeunes parents les clés pour aménager un environnement favorable au développement de leur enfant. Il délivre, sur un ton positif, soutenant et bienveillant, des informations sur des thèmes variés tels que les substances chimiques, l'alimentation, l'activité physique, le bien-être, l'allaitement, la croissance de bébé, les professionnels de santé, etc. L'outil « En pratique » propose aux visiteurs



 **7 minutes,**
**C'EST LE TEMPS MOYEN PASSÉ
SUR LE SITE PAR VISITE**

de découvrir de manière accessible et ludique, au travers des objets qui composent les espaces d'un logement, des conseils pour les aider dans leur nouvelle vie quotidienne. Réalisé en collaboration avec des professionnels du champ de la périnatalité/petite enfance ainsi que les partenaires de l'agence, le site s'est appuyé sur une étude exploratoire et une communauté en ligne de 25 futurs et jeunes parents. En 2021, Agir pour bébé élargira son périmètre jusqu'aux 2 ans de l'enfant et sera enrichi de nouveaux contenus multimédias.

En savoir plus : <https://www.agir-pour-bebe.fr/>

Vaccination : UNE PREMIÈRE CAMPAGNE NATIONALE DE PROMOTION

En avril 2019, à l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination, Santé publique France et le ministère des Solidarités et de la Santé ont lancé une grande campagne de communication afin de mobiliser les Français autour de l'enjeu vaccinal. Une prise de parole inédite en France.

« La meilleure protection c'est la vaccination. » C'est autour de cette signature simple et positive que s'articulait la première grande campagne de Santé publique France et du ministère des Solidarités et de la Santé sur le sujet de la vaccination. Diffusée à la télévision du 21 avril au 11 mai et déclinée pour le Web, les réseaux sociaux et la presse, la campagne met en scène un musée où les visiteurs, enfants comme adultes, se côtoient vêtus de combinaisons intégrales, interpellant ainsi sur ce que serait un monde sans vaccins. En rappelant qu'en étant vacciné, chacun d'entre nous porte une protection invisible

Extension de l'obligation vaccinale : quel bilan ?

Deux ans après l'élargissement des vaccinations obligatoires pour les enfants de moins de 2 ans à onze maladies, le bilan publié par l'agence en avril présente des résultats encourageants. La couverture vaccinale au cours de la première année de vie progresse de 36,4 points entre 2017 et 2018 pour le vaccin contre le méningocoque C, de 5,5 points pour le vaccin hexavalent et de 1,4 point pour le vaccin contre le pneumocoque. 98 % des nourrissons sont ainsi maintenant vaccinés contre l'hépatite B et 99 % contre le pneumocoque. L'augmentation importante de la couverture vaccinale contre le méningocoque C s'est traduite par une diminution marquée du nombre de cas chez les nourrissons âgés de moins d'un an, qui est passé de 17 cas en moyenne au cours de la période 2010-2016 à quatre en 2018. On note, par ailleurs, une amélioration entre 2017 et 2018 de la couverture vaccinale rougeole-oreillons-rubéole des enfants nés avant 2018 et contre les papillomavirus des adolescentes.



et efficace contre de nombreuses maladies infectieuses potentiellement graves telles que les méningites à méningocoque, la rougeole, la coqueluche et le tétanos, cette campagne réaffirme l'avancée que la vaccination représente dans notre quotidien.

L'enjeu de cette prise de parole est de renforcer la confiance dans la vaccination, notamment auprès des parents d'enfants de moins de 6 ans. Ceux-ci sont, en effet, les premiers concernés, la majorité des recommandations du calendrier vaccinal s'appliquant pendant la petite enfance. Les jeunes adultes, souvent plus hésitants au sujet de la vaccination, étaient eux aussi particulièrement ciblés. En amont du lancement, Santé publique France a adressé à 120 000 professionnels de santé vaccinateurs un courrier présentant la campagne, ainsi que les outils pour qu'ils la relaient (dépliant, affichette et catalogue des ressources professionnelles édités par l'agence).

En complément, les agences régionales de santé (ARS) et leurs partenaires ont mobilisé, dans le cadre de la Semaine de la vaccination, les acteurs de terrain dans l'organisation d'événements locaux et régionaux.

Pour la première fois, des Villages Info Vaccination déployés dans toutes les régions métropolitaines ainsi qu'en Guadeloupe et en Guyane ont accueilli le grand public pour faire le point sur son statut vaccinal et échanger librement avec des professionnels de santé.

En savoir plus : vaccination-info-service.fr
et professionnels.vaccination-info-service.fr

 **91 %**

**DES PARENTS RECONNAISSENT
L'IMPORTANCE DE LA VACCINATION
POUR LA SANTÉ DES ENFANTS**

ENFANTS *et* JEUNES

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé, les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements dans lesquels ils se développent, conditionnent leur santé future. Découlant de la stratégie nationale de santé et des orientations des lois santé et d'éducation nationale, l'action de Santé publique France articule des actions en direction du milieu scolaire et des autres milieux de vie, de loisir et familial dans une complémentarité et une cohérence d'approches. Ce travail peut être complété par des opérations de marketing social spécifiques.

.....



ACCOMPAGNER LES PARENTS DE JEUNES USAGERS OU JOUEURS

Drogues Info Service, Alcool Info Service et Joueurs Info Service constituent un poste d'observation privilégié des difficultés rencontrées par les consommateurs ou les joueurs, et leur entourage. Une position qui leur permet d'adapter leurs contenus et d'expérimenter de nouveaux services afin de répondre au mieux aux préoccupations de ces publics.

Confrontés à des consommations ou à des pratiques de jeu, les parents ont souvent recours aux services de aide à distance de l'agence pour partager leur détresse et leurs difficultés à dialoguer avec leur enfant. Afin de renforcer l'aide que le dispositif peut leur apporter, Santé publique France a expérimenté, de février à septembre, la mise en place d'un service d'accompagnement. Les écoutants du service ont ainsi pu proposer et mettre en place un suivi sur cinq entretiens en moyenne avec 68 parents. Chaque entretien visait au déblocage des situations critiques en proposant des conseils pour renforcer le dialogue, trouver la bonne posture parentale, comprendre comment mobiliser et faire appel à de l'aide. Les résultats de l'évaluation qualitative menée tant auprès des parents suivis, unanimes au sujet de l'intérêt de la ligne, qu'auprès des écoutants de la plateforme seront autant d'éléments pour décider de la poursuite de l'expérimentation à plus grande échelle.

Un dispositif au service de l'alerte

Drogues Info Service dispose de nombreuses données anonymes pour repérer les tendances de consommation, les questions qu'elles suscitent mais aussi les dernières terminologies employées par les usagers. Face à l'afflux de demandes en lien avec les actualités sur les opioïdes, le protoxyde d'azote ou encore l'usage de cannabidiol dans les e-cigarettes (cf. p. 29), le dispositif a pu exploiter la richesse de cette base pour proposer de manière très réactive des contenus étoffés sur ces sujets, une rédaction adaptée et former ses écoutants sur l'état des connaissances et les messages de prévention à délivrer.

127

**DEMANDES D'AIDE ET
D'INFORMATION TRAITÉES CHAQUE
JOUR PAR DROGUES INFO SERVICE,
ALCOOL INFO SERVICE ET JOUEURS
INFO SERVICE**

Amis aussi la nuit :

MISER SUR LA VIGILANCE COLLECTIVE DES JEUNES

En France, les consommations d'alcool et de cannabis demeurent importantes chez les jeunes. Avec la campagne « Amis aussi la nuit », Santé publique France poursuit sa stratégie de réduction des risques associés à ces consommations en soulignant l'intérêt des comportements protecteurs entre pairs.

Rapports non protégés, violence, accidents... en contexte festif, les risques immédiats associés à la (poly) consommation de substances psychoactives peuvent être particulièrement néfastes. Promouvoir la réduction de ces risques, notamment auprès des 17-25 ans, dont les niveaux de consommation d'alcool et de cannabis restent élevés, est donc primordial.

La campagne « Amis aussi la nuit » lancée par Santé publique France en septembre s'inscrit dans cette logique. Son principe : valoriser l'amitié comme facteur de protection en invitant les jeunes à faire attention les uns aux autres lorsqu'ils sont en soirée. Plusieurs études, dont l'enquête ARAMIS 2017 menée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), montrent en effet qu'au-delà des stratégies individuelles de maîtrise des consommations, des comportements protecteurs au sein des groupes de jeunes sont observés. Pour illustrer ce propos, la campagne met en parallèle deux moments d'une même soirée : le début qui se passe bien car les consommations sont maîtrisées et le moment où la situation dérape à cause d'une consommation excessive. Le slogan conclut : « Prendre soin de ses amis, c'est le faire aussi la nuit ».

UNE CAMPAGNE AU PLUS PRÈS DES JEUNES

Au regard des habitudes médias des jeunes, une diffusion sur les plateformes audio (Spotify, Deezer), les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram) et Youtube a été privilégiée. Des bannières, un spot radio, des *stories* et des vidéos ont été créés pour l'occasion. Enfin, pour être au plus près des jeunes, une campagne d'affichage a été menée dans les lieux festifs (bars, restaurants...) et mise à disposition des bureaux des élèves (BDE) des écoles ou universités. L'ensemble de ces supports renvoyaient vers le compte Instagram@amisaulanuit et sur la page amisaulanuit.fr, qui oriente vers des contenus pédagogiques sur la réduction des risques et vers les dispositifs d'aide à distance Alcool Info Service et Drogues Info Service.

Être son pote c'est lui lâcher
des #frerot ou savoir lui dire
« C'est le verre de trop » ?

Prendre soin de ses amis,
c'est le faire aussi la nuit.



La consommation de substances psychoactives des 18-25 ans reste préoccupante

En 2019, Santé publique France et l'OFDT publiaient une synthèse montrant qu'en dix ans, le nombre d'adolescents de 17 ans déclarant n'avoir jamais consommé d'alcool, de tabac et de cannabis était passé de 5,1 % en 2008 à 11,7 % en 2017. Des consommations en baisse mais toujours préoccupantes puisqu'en 2017, 27 % des 18-25 ans déclaraient avoir consommé du cannabis et plus de 80 % de l'alcool dans l'année. Si l'image de la cigarette s'est dégradée, celle du cannabis demeure bonne car il est souvent perçu comme moins nocif que le tabac. Quant à l'alcool, il continue d'être jugé indispensable au contexte festif par les jeunes.



27 %

DES 18-25 ANS ONT FUMÉ
DU CANNABIS AU MOINS UNE FOIS
DANS L'ANNÉE EN 2017

Adultes

L'approche par âges de la vie proposée par la Stratégie nationale de santé représente une opportunité d'optimiser l'aide apportée aux différents publics et de sortir de la segmentation par maladies. Pour les adultes, Santé publique France propose une offre de prévention unifiée, abordant plusieurs sujets à la fois, lesquels sont souvent interconnectés. En suscitant des changements de style de vie individuels et collectifs et en adressant des thématiques variées, l'agence souhaite intervenir précocement pour interrompre l'installation des processus physiopathologiques.

Alcool : promouvoir les repères de consommation à moindre risque

Si les risques immédiats liés à une consommation importante d'alcool sont bien identifiés par les Français, les risques à long terme ou liés à une consommation faible ne le sont pas. Un déficit de connaissances qui concerne également les nouveaux repères de consommation à moindre risque élaborés en 2017 par des experts mandatés par Santé publique France et l'Institut national du cancer. Pour réduire les risques et améliorer les connaissances, l'agence a diffusé un nouveau film du 26 mars au 14 avril à la télévision, sur les plateformes de vidéo en ligne et les réseaux sociaux. Ce dispositif était complété par des chroniques radio, des publirédactionnels, des bannières Web, des vidéos pour les salles d'attente des hôpitaux et la mise en ligne sur le site alcool-info-service.fr d'un nouvel outil d'autoévaluation : l'alcoomètre. Acteurs essentiels du repérage des consommations à risque et de l'accompagnement des patients, les professionnels de santé ont pu bénéficier en mars de la création d'une nouvelle rubrique sur l'espace pro.alcool-info-service.fr, de deux numéros thématiques du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* et d'une campagne média dédiée.



Près d'1
Français sur 4

DÉPASSE LES REPÈRES DE
CONSUMMATION À MOINDRE RISQUE



40 %

DES 18-75 ANS DÉCLARENT
BOIRE AU MOINS UNE FOIS
PAR SEMAINE



L'alcool,
c'est maximum
2 verres par jour
et pas tous
les jours. ●●



Nutrition : DE NOUVELLES RECOMMANDATIONS SIMPLES ET ACCESSIBLES

Fondées sur une démarche scientifique et portées par une campagne dédiée, les nouvelles recommandations élaborées par Santé publique France visent à aider les Français à améliorer progressivement leur alimentation et leur niveau d'activité.

En 2019, l'évolution des données scientifiques ainsi que les avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) ont conduit Santé publique France à actualiser les repères nutritionnels du Programme national nutrition santé (PNNS). Pour mener ce travail, l'agence s'est appuyée sur un comité regroupant experts en épidémiologie, prévention, promotion de la santé, communication, littératie et professionnels de terrain et sur des études quantitatives et qualitatives. Dans un souci d'accessibilité, Santé publique France s'est attachée à formuler deux niveaux de recommandations, pour proposer des objectifs acceptables et appropriables par le plus grand nombre : un niveau simplifié, avec des recommandations non quantifiées réparties en trois groupes – « Augmenter », « Aller vers » et « Réduire » – et un niveau détaillé. Les recommandations intègrent des nouveautés comme les légumes secs, les fruits à coque et les féculents complets. Les questions environnementales, les produits ultratransformés et l'étiquetage Nutri-Score y sont également pris en compte.

« COMMENCEZ PAR AMÉLIORER UN PLAT QUE VOUS AIMEZ DÉJÀ »

Afin de faire connaître ces nouvelles recommandations, Santé publique France a déployé à partir du 22 octobre une large campagne publicitaire. Prônant un changement progressif de l'alimentation sans écartier la notion de plaisir, cette communication incite les Français à améliorer un plat qu'ils aiment déjà. 89,7 % des adultes

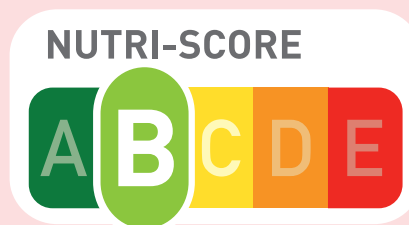
de 18 à 54 ans n'atteignent pas les recommandations fixées à 25 grammes de fibres par jour, c'est pourquoi la campagne met en avant les recommandations portant sur les légumes secs et sur les féculents complets.

En outre, la persistance des inégalités sociales en matière de nutrition soulignée par l'étude Esteban (cf. p. 26) a conduit l'agence à prioriser ces deux recommandations pour leur accessibilité économique.

Trois films ont ainsi été diffusés pendant un mois à la télévision et sur Internet tandis que des bannières redirigeaient les internautes vers mangerbouger.fr, doté pour l'occasion d'un nouveau design et de nouvelles recettes développées avec Marmiton et Demotivateur Food. Par ailleurs, de nombreux contenus pédagogiques et ludiques ont été diffusés via les réseaux sociaux.

Les professionnels de santé ont, quant à eux, été informés au travers d'une affiche et d'une publication dans la presse.

Le Nutri-Score gagne en notoriété



La dernière vague de l'enquête sur la connaissance et la perception des Français à l'égard du Nutri-Score présente un bilan positif : s'il est trois fois plus utilisé dans l'acte d'achat qu'en 2018, le logo est aussi mieux identifié, sa notoriété passant de 58 % en avril 2018 à 81 % en mai 2019. Utilisé par plus de

300 industriels, le Nutri-Score impacte les choix de plus de 4 personnes sur 10 le connaissant. Une donnée qui rejoint l'intérêt grandissant des Français pour la qualité nutritionnelle ; 85 % déclarent en effet qu'elle fait partie de leurs critères de choix et 13 % qu'ils ont recours à un outil pour l'évaluer.



Près de 9 Français sur 10

**SE DISENT FAVORABLES À CE QUE
LE NUTRI-SCORE DEVienne OBLIGATOIRE**

PLUS DE 60 ans

Aujourd'hui, les plus de 60 ans représentent un quart de la population et pourraient en représenter un tiers en 2040. Si l'espérance de vie en France après 50 ans se révèle la plus élevée de l'Union européenne chez les femmes (37,4 ans vs 34,9 ans en 2014, soit un gain de deux ans en dix ans), le nombre d'années vécues en bonne santé reste inférieur à celui de plusieurs pays. La priorité, aujourd'hui, n'est donc plus d'allonger la durée de la vie mais d'améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes.

.....



PRÉVENTION DES CHUTES : UN DISPOSITIF D'INFORMATION COMPLET

Chaque année, chez les plus de 65 ans, une personne sur trois est victime de chutes et 9 000 en décèdent. Pour prévenir ces événements, Santé publique France, en partenariat avec l'interrégime des caisses de retraite (CNAV, MSA, CNRACL, Agirc-Arrco), a lancé une nouvelle rubrique sur le site pourbienvieillir.fr. S'appuyant sur des témoignages, des mots d'experts et des chiffres clés, « Bien avec mon équilibre » donne des solutions aux personnes âgées mais aussi à leurs aidants, pour bouger plus, agir pour leur santé et aménager leur logement. Une dimension pratique que l'on retrouve dans la brochure *Bouger en toute sérénité* mise à disposition à hauteur de 80 000 exemplaires en novembre. En complément, trois vidéos *C'est une question d'équilibre* aident les jeunes seniors à comprendre comment prévenir les chutes pour leurs parents mais aussi pour eux-mêmes. Pour les professionnels, un espace du site regroupe les données de surveillance, les actions de prévention efficaces et des référentiels d'évaluation du risque de chute.

RÉSIDENCES AUTONOMIE : UNE BOÎTE À OUTILS POUR FAVORISER LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Vivre dans une résidence autonomie procure des services collectifs et offre la possibilité de prendre part à des actions de prévention. Activités auxquelles 88 % des résidents participent au moins une fois par an, selon une étude réalisée par Santé publique France. Favoriser leur mise en place et soutenir l'assiduité dans la durée représentent donc des enjeux importants. Afin d'y répondre, l'agence et ses partenaires caisses de retraite ont créé, avec l'appui de professionnels de terrain, une boîte à outils, accessible depuis le site pourbienvieillir.fr à tout intervenant en résidences autonomie. Les ressources qui la composent (*flyers*, vidéos, fiches pédagogiques, calendriers, questionnaires d'évaluation, etc.) visent à les aider à concevoir des actions, à les promouvoir et à créer des opportunités d'échange de pratiques afin d'améliorer la qualité de l'offre, l'organisation interne et la prise en charge des parcours des résidents.



Avantage :

UN PROJET EUROPÉEN POUR PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

Les études démontrent qu'il est possible d'identifier les individus à risque de perte d'autonomie et de leur proposer des interventions efficaces pour retarder ou éviter la survenue d'événements négatifs pour leur santé. Dans le cadre d'Avantage, Santé publique France a pu participer activement à la mise en œuvre d'une stratégie européenne sur le sujet (2017-2019).

Financée par l'Union européenne, l'action conjointe Avantage fait collaborer 22 États membres et 40 organisations afin de fournir une approche commune à même de lutter contre la fragilité des personnes âgées. Dans la continuité des travaux réalisés par l'*European Innovation Partnership on Active and Healthy Ageing* (EIP-AHA), cette action se structure autour de cinq groupes de travail thématiques.



InfAct : renforcer les systèmes d'information sanitaire nationaux et européens

Afin de disposer d'un système de données comparables et cohérentes pour l'ensemble de l'Union européenne, l'action conjointe InfAct promeut l'utilisation du concept de poids des maladies. En quantifiant l'impact des conditions de santé (maladies, blessures, facteurs de risques) sur l'individu, le *Burden of Disease* (BoD) mesure, de manière fiable, l'état de santé d'une population. Début avril, Santé publique France a accueilli deux ateliers sur le sujet.

À cette occasion, les 40 participants dont seize chercheurs ont pu échanger autour du concept et de la méthodologie du BoD (atelier 1) et de l'intérêt de son utilisation dans l'orientation des politiques publiques et des approches opérationnelles (atelier 2). La richesse des discussions, liée notamment aux origines diverses des participants (Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni et États-Unis), a mis en lumière les besoins de formation, de collaboration et de promotion de l'utilisation du BoD dans la veille sanitaire de chaque État membre.

Ceux-ci abordent la fragilité sous différents angles : repérage et diagnostic (approche individuelle), épidémiologie et surveillance (approche populationnelle), prévention, prise en charge, organisation des services de soins et, enfin, besoins de formation et de recherche. Durant trois ans, Santé publique France a contribué au succès de cette action en participant à trois groupes de travail et en étant leader de deux tâches relatives au dépistage, à la surveillance et à la prévention de la fragilité. Outre sa contribution à l'état des lieux et à l'écriture de la feuille de route pour la France, l'agence a collaboré à la consolidation d'un socle de connaissances scientifiques autour du concept de fragilité au travers d'une série de revues de littérature. Les équipes ont aussi travaillé à la mise en place d'une étude sur le développement d'un algorithme de repérage de la fragilité et de la dépendance à partir du Système national des données de santé (SNDS). Enfin, l'agence a favorisé la diffusion des opérations menées dans le cadre de l'action conjointe sur le territoire national.



ÉTATS DE L'UNION EUROPÉENNE ASSOCIÉS
DANS LA LUTTE CONTRE LA FRAGILITÉ
DES PERSONNES ÂGÉES



AU CŒUR DU systeme de santé



Avec la parution du premier plan prévention, l'ensemble des acteurs et décideurs du monde de la santé et des autres secteurs sont conviés, collectivement, à un projet d'envergure pour améliorer la santé de la population. ●●

— Jérôme Salomon,
directeur général de la santé.

PARCE QUE la France a besoin, à l'instar des autres grands pays, d'un centre de référence en santé publique, **Santé publique France** remplit un rôle unique d'expertise au service des populations.

Par la veille et la surveillance épidémiologiques, elle anticipe et alerte. Par sa maîtrise des dispositifs de prévention et de préparation à l'urgence sanitaire, elle accompagne les acteurs engagés de la santé publique qui agissent pour réduire les risques, prévenir les maladies ou promouvoir la santé.

Santé publique France se projette également dans l'avenir en concevant des outils et des dispositifs afin de répondre aux prochains enjeux de santé publique.

**Avec, pour axes de nos missions :
Anticiper, Comprendre, Agir.**

Anticiper

NOS OBJECTIFS

Pour protéger les populations, détecter et anticiper les risques sanitaires et alerter à bon escient, Santé publique France assure la mise en œuvre d'un système national de veille et de surveillance épidémiologiques. Son rôle est de réaliser une analyse des données au plus proche de la réalité, d'évaluer les risques et, ainsi, d'émettre dans les meilleurs délais les recommandations nécessaires à la prise de décisions des pouvoirs publics pour protéger les populations exposées.

NOS MOYENS D'ACTION

- **Le pilotage et la maintenance du système d'alerte et de surveillance épidémiologiques.**
- **L'analyse des données de santé :** avec la révolution numérique, l'agence propose de nouveaux outils d'exploitation des données et de partage de l'information.
- **La veille, l'analyse des signaux de toute nature et l'investigation.** L'agence s'appuie notamment sur des cellules régionales placées auprès des agences régionales de santé (ARS) pour assumer ses missions.

TABAGISME : LES ENSEIGNEMENTS DU BAROMÈTRE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE



La lutte contre le tabagisme est un enjeu crucial de santé publique en France. Les données du Baromètre de Santé publique France servent à analyser les consommations en France dans le but d'adapter les politiques et les communications. Ces données ont notamment montré que seul un Français sur cinq connaît la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) en 2017, et parmi eux, seul un sur trois indique le tabac comme en étant la cause principale.

Cette maladie est pourtant une des conséquences graves du tabagisme, responsable chaque année de plus de 18 000 décès. Pour améliorer la connaissance de cette pathologie, le ministère des Solidarités et de la Santé, Santé publique France et l'Assurance maladie ont lancé, à l'occasion de la journée mondiale sans tabac du 31 mai, une campagne radio « Tout savoir sur la BPCO », complétée par une campagne digitale à destination du grand public et des professionnels de santé. Par ailleurs, les résultats issus des Baromètres annuels

fournissent une évaluation du nombre de fumeurs en France et de son évolution. Après plusieurs années de stabilité, le nombre de fumeurs enregistre une baisse depuis deux ans. Entre 2016 et 2018, la France compte 1,7 million de fumeurs en moins. Un chiffre qui traduit non seulement l'arrêt du tabac par les fumeurs, mais aussi la réduction du nombre de jeunes qui entrent dans le tabagisme. Ces bons résultats mettent en lumière l'impact de la politique publique cohérente de lutte contre le tabagisme impulsée par le Programme national de lutte contre le tabac.

Data

Maîtriser les données de santé pour anticiper

Géodes, un observatoire cartographique dynamique

Lancée en février 2019, Géodes est une plateforme Web dynamique rassemblant une grande partie des indicateurs santé produits par Santé publique France à partir de différents systèmes de surveillance et d'enquêtes. Cet outil, unique en son genre et évolutif, fournit aux utilisateurs des indicateurs de plus en plus fins géographiquement : au niveau de la région, du département, et demain, de la commune. Il est possible de visualiser et d'extraire ces informations sous forme de cartes dynamiques, de tableaux et de graphiques/séries temporelles, etc. Par exemple, depuis janvier 2020, les nouveaux indicateurs sur l'alcool donnent une image précise des disparités régionales concernant la mortalité en lien direct avec l'alcool ou encore les différences de consommation régionales par type d'alcool.



Sur Géodes, on peut réaliser des requêtes en temps réel sur des maladies et des déterminants et comparer les régions.

420

indicateurs sont déjà disponibles et accessibles sur : <https://geodes.santepubliquefrance.fr/>

Participation à la plateforme des données de santé

Dans le cadre de la création de la plateforme des données de santé ou, *Health Data Hub*, et l'élargissement du Système national de données de santé (SNDS), le Gouvernement a lancé un appel à projets pour alimenter la première version du catalogue de données partagées. Le projet de Santé publique France, mené en collaboration avec la Fédération des observatoires régionaux des urgences (Fedoru) et l'équipe Repères de l'université de Rennes, a été retenu. Il propose de créer une base chaînant l'ensemble des données issues du réseau de surveillance OSCOUR®, qui compile les passages aux urgences depuis quinze ans, avec les données médico-administratives du SNDS. Cette base instruira quantité de questions en vue d'améliorer la surveillance sanitaire en France. Elle commencera par un projet sur l'accident vasculaire cérébral.

SURSAUD®, quinze ans de surveillance des urgences et des décès

Le système de surveillance SURSAUD® créé en 2004 comprend quatre sources de données : deux relatives aux urgences (les urgences hospitalières du réseau OSCOUR® et les urgences de médecine de ville via les associations SOS Médecins) et deux relatives à la mortalité (état civil et certification électronique des causes médicales de décès). À l'occasion des quinze ans du système de surveillance, l'ensemble des réseaux partenaires et des décideurs se sont réunis pendant une journée pour échanger sur leur contribution au système, leurs pratiques, leurs besoins et leurs attentes. SURSAUD®, élaboré pour les événements inattendus, peut aujourd'hui, grâce à la richesse de sa base de données, servir à surveiller également les tendances sur les pathologies chroniques.



CANICULE : ANTICIPER LA PRÉVENTION

Le Système d'alerte canicule et santé (Sacs), mis en place par Santé publique France en collaboration

avec Météo France, anticipe les vagues de chaleur *a priori* les plus dangereuses, met en place des mesures de prévention, et suit l'impact sanitaire observé. En cas d'alerte canicule, Santé publique France analyse quotidiennement des indicateurs de recours aux soins d'urgences, publie un point épidémiologique hebdomadaire et communique sur les précautions à prendre. L'été 2019 a été marqué par deux canicules très étendues et intenses. Pour la première fois, respectivement quatre et 20 départements ont été placés en vigilance rouge, alors que les températures observées présentaient un risque important pour l'ensemble de la population. Potentiellement, plus de 60 millions de personnes domiciliées dans les départements touchés ont été exposées au moins un jour à des températures dépassant les seuils d'alerte. Au total, lors des deux canicules principales, 1 462 décès en excès (+ 9,2 %) ont été observés dont 572 dans les départements en vigilance rouge. Ces vagues de chaleur de l'été 2019 ont confirmé la nécessité de mieux anticiper la prévention en amont des périodes de canicule, notamment en milieu scolaire et professionnel, et de la renforcer pendant celles-ci, en identifiant les messages les plus adaptés pour l'ensemble de la population.

Comprendre

NOS OBJECTIFS

Toute politique de santé se fonde sur la connaissance actualisée des principaux facteurs de risques et sur l'étude de la fréquence et de la gravité des maladies. Les objectifs de Santé publique France sont d'améliorer la connaissance sur l'état de santé de la population, les comportements, les risques pour la santé et de concevoir les stratégies d'intervention en prévention et promotion de la santé. Il s'agit de déployer ses actions au plus près des publics concernés et de les adapter aux différentes populations et aux priorités de santé publique qui se dessinent.

NOS MOYENS D'ACTION

- **Des activités de surveillance sanitaire** des pathologies, des milieux et des habitudes de vie, et des enquêtes dans la population.
- **Des contrats et des protocoles en lien avec la recherche.**
- **Des évaluations d'impact sur la santé.**
- **La conception de programmes et de projets de prévention** (planification des interventions, arbitrage des moyens) et leur évaluation.

ÉLARGISSEMENT DE L'OUVERTURE DU DON DE SANG AUX HSH : ANALYSE DU RISQUE LIÉ AU VIH

Pour guider sa décision d'une ouverture plus large du don du sang aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), la ministre des Solidarités et de la Santé a souhaité

disposer d'analyses de risque préalables. Le rapport « Évolution du critère de sélection des donneurs de sang concernant les HSH : impact sur le risque de transmission du VIH par transfusion », publié par Santé publique France, a fourni des estimations de ce risque résiduel en évaluant les deux scénarios envisagés par la ministre : l'ouverture du don de sang aux HSH dans les quatre derniers mois avant le don et l'ouverture du don de sang aux HSH ayant eu un seul partenaire dans les quatre derniers mois avant le don. À l'issue de cette analyse de risque, la ministre s'est prononcée en faveur d'une réduction de douze mois à quatre mois de la période sans relation sexuelle entre hommes avant le don, scénario qui ne présente pas de surrisque par rapport à la situation actuelle. Cette modification a été mise en œuvre le 2 avril 2020.

UN PREMIER RAPPORT SUR LES AGÉNÉSIES TRANSVERSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Entre 2010 et 2015, des cas groupés d'enfants porteurs de malformations congénitales (agénésies transverses des membres supérieurs, ATMS) ont été signalés dans trois départements : l'Ain, la Loire-Atlantique et

le Morbihan. La médiatisation de l'existence de ces cas groupés et le fait que les investigations conduites n'ont pas permis d'identifier de causes communes ont provoqué dans le public une insatisfaction sur les réponses apportées. Pour répondre à cette forte demande, Santé publique France et l'Anses ont mis en place un comité d'experts scientifiques. Ce comité a publié un premier rapport dans lequel il a émis des recommandations pour la surveillance, la prise en charge des ATMS et la compréhension et la recherche des causes. Ce rapport a notamment proposé de renforcer le système de surveillance des anomalies congénitales, d'améliorer l'accompagnement et l'écoute des familles d'enfants atteints et d'augmenter les moyens de recherche sur les causes environnementales des maladies du développement. L'ensemble de ces propositions fera l'objet d'un plan d'action.

Antibiorésistance :

des indicateurs plus précis et accessibles à tous

-15%

de prescriptions
d'antibiotiques entre
2009 et 2018

La surveillance de l'antibiorésistance regroupe celle de la résistance aux antibiotiques et celle des consommations d'antibiotiques. Pilotées par Santé publique France, ces surveillances s'intègrent dans la politique nationale de lutte contre l'antibiorésistance orientée depuis 2016 par une feuille de route interministérielle, qui coordonne les actions en santé humaine, animale et dans l'environnement dans la perspective « une seule santé » (One Health) prônée par l'Organisation mondiale de la santé.

En novembre 2019, Santé publique France a enrichi sa plateforme Géodes avec de nouveaux indicateurs « antibiorésistance ». Pour la première fois, l'agence rend accessibles, notamment aux acteurs de santé, les données sur la consommation d'antibiotiques en ville par territoire, classe d'âge et famille d'antibiotiques, exprimées en nombre de doses définies journalières (DDJ) mais également en nombre de prescriptions d'antibiotiques, reflétant plus directement les

pratiques médicales. En offrant une observation fine de la consommation, la plateforme améliore l'identification des populations à cibler et contribue à une déclinaison régionale des actions en faveur du bon usage des antibiotiques.

Les résultats de la surveillance publiés en 2019 sont encourageants dans les trois secteurs de soins.

En secteur de ville, la consommation d'antibiotiques, exprimée en DDJ, se stabilise et, exprimée en nombre de prescriptions, baisse de 15 % de 2009 à 2018. La résistance aux céphalosporines de troisième génération chez la bactérie *E. coli*, fréquemment isolée en laboratoire de ville, est en baisse (de 3,8 % en 2016 à 3,2 % en 2018).

En établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), elle est également en baisse, de 11,1 % en 2015 à 8,6 % en 2018.

En établissements de santé, la consommation d'antibiotiques est en 2018 de 288 DDJ pour 1 000 journées d'hospitalisation (JH) et la consommation de certains antibiotiques potentiellement générateurs de résistance bactérienne (fluoroquinolones, glycopeptides et l'association amoxicilline/acide clavulanique)

a diminué. Les cas d'infection par entérobactéries productrices de BLSE (EBLSE) amorcent une baisse depuis 2016 avec 0,67 cas en 2017 et 0,63 cas en 2018 pour 1 000 JH. Néanmoins, la consommation d'antibiotiques, en secteur de ville, en France, demeure encore en 2018 environ 30 % supérieure à la consommation moyenne européenne.

30%

d'antibiotiques de plus consommés
en ville en France par rapport
à la moyenne européenne



Aujourd'hui, certaines résistances bactériennes peuvent compliquer le traitement d'une infection, même bénigne, y compris chez une personne en bonne santé. ●●

Comprendre

ÉVOLUTION DE L'INCIDENCE ET DE LA MORTALITÉ PAR CANCER DEPUIS 1990

Le rapport « Estimations nationales de l'incidence et de la mortalité par cancer en France métropolitaine entre 1990 et 2018 » a étudié pour la première fois 74 types et sous-types de cancer et les tendances par âge, grâce à une nouvelle méthodologie.

Fruit du partenariat entre Santé publique France, l'Institut national du cancer, le réseau des registres des cancers Francim et le service de biostatistique-bio-informatique des Hospices civils de Lyon, cette nouvelle édition représente une étape essentielle dans la surveillance et l'observation épidémiologiques des cancers. Elle contribue à apprécier les actions préventives et curatives recommandées par les Plans cancer et constitue un point d'appui pour élaborer la future stratégie décennale de lutte contre la maladie.

L'ÉCART ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES SE RÉDUIT, DÉFAVORABLEMENT POUR CES DERNIÈRES

En 2018, on estime à 382 000 le nombre de nouveaux cas de cancer (54 % chez l'homme), dont 45 000 hémopathies malignes (12 %), et à 157 400 le nombre de décès par cancer (57 % chez l'homme). Entre 1990 et 2018, le taux de nouveaux cas (incidence), tous cancers confondus, est stable chez l'homme (+ 0,1 % par an), alors qu'il s'accroît chez la femme

(+ 1,1 % par an). Chez cette dernière, l'évolution la plus préoccupante, compte tenu de sa fréquence et de son pronostic sombre, est celle du cancer du poumon avec une augmentation du taux d'incidence de + 5,3 % par an et de mortalité de + 3,5 % par an. La mortalité tous cancers confondus baisse, plus fortement chez l'homme (– 1,8 % par an) que chez la femme (– 0,8 % par an). Cette donnée globale masque, cependant, des évolutions différentes selon les

localisations. La progression de plusieurs cancers fréquents aux facteurs de risques évitables plaide en faveur d'un renforcement de la prévention. La consommation excessive d'alcool et/ou de tabac, la modification des comportements alimentaires et la prévalence croissante de l'obésité ou de l'hypertension artérielle pourraient expliquer l'augmentation continue de l'incidence des cancers du pancréas et du rein. L'incidence du mélanome cutané, lié aux rayonnements ultraviolets (UV) naturels et artificiels, voit son augmentation plus marquée chez les hommes. Les modifications des pratiques médicales, la mise en place de dépistages organisés, la précocité des diagnostics ou encore les progrès thérapeutiques pourraient être à l'origine d'évolutions favorables pour certaines localisations de cancer dont le sein (voir encadré), le côlon-rectum, la prostate, et le col de l'utérus. Enfin, l'augmentation de la plupart des hémopathies malignes laisse une large place pour la recherche étiologique et les interactions entre facteurs environnementaux et génétiques.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN : UN TAUX DE PARTICIPATION INSUFFISANT



A

vec près de 59 000 nouveaux cas en 2018 et 12 000 décès

par an, le cancer du sein constitue la première cause de décès par cancer chez la femme. Pour le détecter à un stade précoce et en réduire la mortalité, un programme national de dépistage organisé du cancer du sein existe depuis 2004. Les femmes de 50 à 74 ans sont invitées à effectuer une mammographie tous les deux ans. Cette année, Santé publique France a publié une évaluation de ce programme sur la période 2004-2014.

Il apparaît qu'après une phase de montée en charge entre 2004 et 2008 puis une phase de stabilisation entre 2008 et 2012, le taux de participation a commencé à diminuer pour atteindre 50,1 % en 2016. À l'issue de la procédure de dépistage, le taux de cancers détectés est stable sur l'ensemble de la période : sept pour 1 000 femmes dépistées. La plupart des indicateurs de performance, en accord avec les références européennes, attestent la qualité du programme français, condition nécessaire à une réduction de la mortalité.



La progression de plusieurs cancers fréquents aux facteurs de risque évitables plaide en faveur d'un renforcement de la prévention.

localisations. La progression de plusieurs cancers fréquents aux facteurs de risques évitables plaide en faveur d'un renforcement de la prévention. La consommation excessive d'alcool et/ou de tabac, la modification des comportements alimentaires et la prévalence croissante de l'obésité ou de l'hypertension artérielle pourraient expliquer l'augmentation



LES TRAVAILLEURS DE LA CANNE À SUCRE DE LA RÉUNION FACE À UN USAGE MASSIF DE PESTICIDES

Santé publique France a reconstitué l'exposition aux pesticides des travailleurs de la canne à sucre à La Réunion sur la période allant de 1960 à 2014. L'étude montre un important besoin d'actions de prévention ciblées pour restreindre sinon arrêter ces expositions avant le déclenchement de pathologies chroniques graves.

Le projet Matphyto développe une méthode d'évaluation rétrospective des expositions professionnelles aux produits phytopharmaceutiques en agriculture. Santé publique France a commencé par l'expérimenter en métropole, avant de l'adapter à trois départements d'outre-mer : les îles de Guadeloupe, Martinique et La Réunion.

En 2019, l'agence a publié l'étude sur les travailleurs de la canne à sucre à La Réunion. Depuis des décennies, ces travailleurs agricoles manipulent de nombreux pesticides. Les risques pour leur santé sont plus importants que pour le reste de la population du fait d'une exposition plus intense et plus fréquente lors des tâches à réaliser (préparation des bouillies, épandage, etc.). Santé publique France a reconstitué cette exposition sur la période allant de 1960 à 2014. L'étude montre qu'entre 44 % (en 1981) et 88 % (en 2010) des travailleurs de la canne à sucre ont été exposés à au moins un pesticide cancérigène, pouvant avoir un effet sur la fertilité, la grossesse ou l'enfant à naître (reprotoxique) ou induisant une perturbation endocrinienne. Cela constitue un effectif de 6 300 à 10 000 personnes sur la période étudiée, les femmes représentant plus de 25 % des travailleurs agricoles concernés. Au total, 28 substances actives différentes ont été utilisées sur la canne à sucre dont 19 sont des désherbants comme le glyphosate. En 2010, dernière année de l'étude, quinze n'étaient plus autorisées sur le marché français. Il apparaît donc nécessaire de promouvoir des méthodes alternatives de production de la canne à sucre pour limiter l'usage de pesticides et de former davantage les médecins du travail dans l'objectif d'améliorer la traçabilité des expositions professionnelles et un suivi de la santé des agriculteurs.

20 ans

de surveillance du mésothéliome pleural

Le rapport publié en 2019 dresse un bilan essentiel de l'évolution de la situation épidémiologique des mésothéliomes pleuraux entre 1998 et 2017 en France. Malgré l'interdiction de l'usage de l'amiante en 1997, l'incidence du mésothéliome pleural continue d'augmenter en France, et cette augmentation est encore plus marquée chez les femmes, avec un doublement du nombre annuel de nouveaux cas depuis 1998. Plus de 90 % des hommes ont été exposés professionnellement à l'amiante au cours de leur carrière. Chez les femmes, la part des expositions professionnelles à l'amiante reste faible (environ 40 %), et 35 % des femmes ont été exposées en dehors du travail.



Une journée dédiée à la pollution de l'air

L'ADEME et Santé publique France ont organisé le 6 novembre 2019 la journée « Évaluer l'impact sur la santé de la pollution de l'air ». Y ont été présentées les actions de Santé publique France dans le développement des évaluations quantitatives d'impact sur la santé (EQIS), et notamment la production de nouveaux guides méthodologiques EQIS à destination des acteurs locaux.

Comprendre



ESTEBAN : UNE GRANDE ÉTUDE NATIONALE POUR LA SANTÉ DES GÉNÉRATIONS FUTURES

L'Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition (Esteban 2014-2016) est une étude nationale de santé publique.

Elle vise, notamment, à mesurer notre exposition à certaines substances de l'environnement, à mieux connaître notre alimentation et notre activité physique.

L'étude Esteban inclut un échantillon représentatif d'enfants et d'adultes âgés de 6 à 74 ans. Cette étude comprend des prélèvements biologiques (urines, sérum et cheveux), une enquête alimentaire et l'administration de questionnaires

sur les habitudes de vie, les comportements et les caractéristiques des participants. En 2019, Santé publique France a publié les résultats de trois volets : « Biosurveillance : polluants du quotidien », « Nutrition : adéquation aux nouvelles recommandations alimentaires des adultes », « Nutrition : dosages biologiques des vitamines et minéraux ».

BIOSURVEILLANCE : DES POLLUANTS DU QUOTIDIEN DÉTECTÉS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Pour la première fois, Santé publique France a mesuré la présence de polluants tels que les bisphénols (A, F et S), les phtalates, les parabènes, les éthers de glycol, etc. dans l'organisme des enfants et des adultes auprès d'un large échantillon. Près de 70 biomarqueurs ont ainsi été étudiés. Les principaux résultats montrent que ces polluants, dont certains sont connus pour être des perturbateurs endocriniens ou des cancérigènes, avérés ou suspectés, sont présents dans l'organisme de l'ensemble des adultes et des enfants. Des niveaux d'imprégnation plus élevés sont retrouvés chez les enfants. Les modes d'exposition *via* l'alimentation, les produits cosmétiques ou l'aération

du logement sont différents selon les substances. La répétition de ces études est nécessaire pour suivre dans le temps les évolutions des expositions de la population et contribuer à estimer l'impact des politiques publiques visant à réduire ces expositions.

NUTRITION : LES RECOMMANDATIONS ALIMENTAIRES INSUFFISAMMENT SUIVIES

Dans le cadre de l'élaboration du quatrième programme national nutrition santé 2019-2023, Santé publique France a analysé la consommation alimentaire des adultes de 18 à 74 ans au regard des nouvelles recommandations alimentaires. Résultat : peu d'adultes déclarent des consommations en adéquation avec ces nouvelles recommandations. Environ quatre adultes sur dix atteignent les recommandations pour les produits complets et peu raffinés. Il en va de même pour la charcuterie où seulement 40 % des adultes sont en dessous du seuil recommandé. Moins de trois adultes sur dix atteignent les recommandations concernant les fruits et légumes, les produits laitiers et le poisson et moins de deux adultes sur dix, celles pour les fruits à coque non salés, les légumes secs... Plus de la moitié des adultes déclarent, toutefois, des consommations de boissons hors alcool, de produits sucrés et de viandes, en adéquation avec les recommandations.

PAS DE DÉFICIT OU DE CARENCE À GRANDE ÉCHELLE EN VITAMINES ET MINÉRAUX

Les résultats portant sur les dosages biologiques des vitamines et minéraux des enfants et adultes en France métropolitaine ne montrent pas de carence à grande échelle. Toutefois, ils mettent en évidence plusieurs points de vigilance comme l'augmentation du risque de déficit en folates sériques et de la carence en fer chez les femmes en âge de procréer, ou encore l'augmentation du déficit en vitamine D chez les hommes de plus de 55 ans. Des déficits en vitamines et en minéraux liés à la baisse de consommation des fruits et des légumes apparaissent aussi chez certaines sous-populations.



LANCEMENT DE LA 3^e ÉDITION DE L'ÉTUDE NATIONALE SUR LE DIABÈTE

Les études Entred ont pour objectif de mieux connaître l'état de santé, la qualité de vie et le recours aux soins des personnes diabétiques. Entred 3 étudie, notamment, les spécificités de certaines populations.

Les résultats de cette troisième édition de l'étude Entred instruiront, en comparant avec les deux précédentes études menées en 2001 et 2007, sur les progrès réalisés et ceux qui restent à faire pour prévenir et retarder la survenue des complications graves du diabète. Menée par Santé publique France en partenariat avec l'Assurance maladie, la Haute Autorité de santé (HAS) et l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), Entred 3 fait, notamment, un focus sur les personnes diabétiques résidant dans les départements d'outre-mer et les personnes adultes diabétiques de type 1. Le diabète concerne plus de 3,3 millions de personnes en France. Les précédentes études Entred avaient souligné une importante amélioration du contrôle de certains facteurs de risque vasculaire entre 2001 et 2007 et montré également une légère augmentation de la fréquence des complications, ce qui interrogeait sur leur évolution à long terme.

Contraception d'urgence : informer sur les délais d'utilisation

Une grande majorité des moins de 30 ans méconnaissent les délais d'utilisation de la contraception d'urgence, selon les données du Baromètre de Santé publique France 2016. Pour les informer, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France ont lancé une campagne de communication digitale.



5 jours

C'est le délai maximal pour la prise d'une contraception d'urgence

40 %

des 15-30 ans pensent que la contraception d'urgence est efficace uniquement si elle est prise dans les 24 heures après le rapport sexuel non ou mal protégé

Plus de 80 % des moins de 30 ans connaissent le caractère gratuit de la contraception d'urgence pour les mineures et savent qu'il est possible d'acheter une contraception d'urgence sans ordonnance directement en pharmacie. En revanche, le niveau d'information des 15-30 ans sur les délais réels d'utilisation se révèle encore insuffisant. En effet, 40 % pensent que la contraception d'urgence est efficace uniquement si elle est prise dans les 24 heures après le rapport sexuel non ou mal protégé. Or, le délai maximal se situe dans les trois ou cinq jours selon le médicament utilisé, même si une prise dans les douze heures est plus indiquée lorsqu'elle est possible. Pour informer les jeunes sur le sujet, une campagne digitale a été diffusée, en juillet 2019, sur le Web et sur les réseaux sociaux (Facebook, Snapchat et Instagram).

Agir

NOS OBJECTIFS

Pour promouvoir la santé et agir sur les environnements, Santé publique France expérimente et met en œuvre des programmes de prévention. L'agence exerce également une fonction d'expertise et de conseil en matière d'éducation pour la santé et de promotion de la santé. Ses compétences en communication, marketing social et aide à distance contribuent à faire évoluer les comportements des Français en matière de santé. Son rôle est aussi de préparer la gestion des situations sanitaires exceptionnelles et de mettre en œuvre les plans de réponse nécessaires à la protection des populations.

NOS MOYENS D'ACTION

- **L'animation des sites thématiques de prévention** (grand public et professionnels).
- **Le pilotage de seize dispositifs** d'aide à distance.
- **Le transfert de connaissances**, les partenariats, l'animation et la coordination des acteurs de terrain.
- **La gestion de la Réserve sanitaire**, chargée de contribuer au renforcement du système de santé pour répondre à des situations sanitaires exceptionnelles susceptibles de mettre en tension l'offre de soins, en ayant recours à un vivier de professionnels de santé.
- **La gestion de l'établissement pharmaceutique**, chargé des opérations d'achat, de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation, de stockage et de distribution des médicaments et produits de santé.

LA RÉSERVE SANITAIRE EN RENFORT DES PMI À MAYOTTE

En mai 2018, Santé publique France et l'agence régionale de santé de Mayotte ont organisé une campagne de vaccination

exceptionnelle afin d'optimiser la couverture vaccinale des enfants de 0 à 6 ans dans un contexte d'épidémie potentielle. Pour poursuivre ce travail, à la demande de l'agence régionale de santé et du conseil départemental de Mayotte, la Réserve sanitaire effectue une mission d'appui auprès des centres de protection maternelle et infantile (PMI) depuis le 6 avril 2019 et jusqu'au 4 avril 2020. Des équipes composées d'un pharmacien et trois médecins se relaient toutes les deux semaines dans les différents centres de protection maternelle et infantile. Au total, plus de 250 réservistes sanitaires auront été mobilisés sur cette mission.

ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN VACCINS CONTRE EBOLA

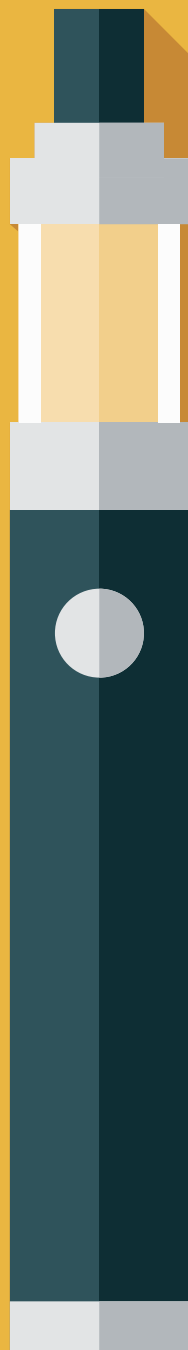
En soutien aux ONG françaises intervenant dans les zones d'épidémies à virus Ebola,

le ministère en charge de la Santé a organisé la vaccination des individus pouvant être en contact avec des personnes contaminées par le virus. Cette vaccination des professionnels avant leur départ en zone à risque, par le vaccin rVSV-ZEBOV, se fait sur la base du volontariat et se déroule à l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Bégin. L'établissement pharmaceutique de Santé publique France a importé 250 doses de ce vaccin et organise une livraison hebdomadaire de doses à l'HIA Bégin, car la conservation au long cours des vaccins requiert des températures de - 80 °. Pour 2020, l'établissement pharmaceutique a obtenu une nouvelle autorisation d'importation à hauteur de 270 doses.

RECHERCHE DE PNEUMOPATHIES EN LIEN AVEC LE VAPOTAGE

Une investigation a été lancée auprès des médecins pour détecter l'éventuelle émergence d'une épidémie de pneumopathies sévères liées au vapotage.

Suite à la survenue aux États-Unis d'une épidémie de pneumopathies sévères chez des utilisateurs de cigarettes électroniques ou d'autres dispositifs de vapotage ayant conduit le *Center for Disease Control and Prevention* (CDC) à lancer une alerte en août 2019, un dispositif de signalement a été mis en place par Santé publique France et ses partenaires (DGS, CEIP, OFDT, Anses et sociétés savantes) en septembre 2019. Afin d'identifier des cas de pathologies pulmonaires liées au vapotage, ce dispositif s'appuie sur l'ensemble des services hospitaliers susceptibles de prendre en charge des patients atteints de pathologies pulmonaires. L'investigation inclut un recueil de données cliniques auprès du médecin et de données sur les usages de vapotage et les produits vapotés auprès du patient, ainsi qu'une recherche de toxiques dans les produits vapotés et dans des échantillons biologiques. Le recueil d'informations s'effectue via le portail des vigilances et l'espace dédié « Vapotage et pneumopathies ». Ce dispositif peut évoluer en fonction de la situation épidémiologique en France et à l'international.



Ce qu'il faut retenir

Au 8 janvier 2020, cinq cas de pneumopathies sévères chez des vapoteurs âgés de 18 à 60 ans ont été signalés en France entre octobre 2018 et décembre 2019, dont trois survenus antérieurement à l'alerte lancée aux États-Unis.

Un cas a été signalé chez un touriste après son retour dans son pays d'origine. Quatre patients ont été hospitalisés. Tous les patients interrogés ont indiqué vapoter des e-cigarettes contenant de la nicotine. Aucun d'entre eux n'a déclaré de vapotage de cannabis, d'extraits de cannabis ou de cannabinoïdes de synthèse. À ce jour, on ne met pas en évidence d'épidémie de pneumopathies sévères non infectieuses chez les vapoteurs en France, telle que celle observée aux États-Unis.

5 cas de
pneumopathies
sévères en France

3 patients ont été
hospitalisés

0 décès

AGIR EN RÉGIONS

Santé publique France assure ses missions au plus près des territoires au travers de seize équipes régionales, en partenariat avec les agences régionales de santé. Les faits marquants qui ont émaillé l'année et la publication de bulletins de santé publique à l'échelle régionale sont une illustration concrète de leur action au service de la santé des populations.

LA COMMUNICATION DES RÉSULTATS RÉGIONAUX ÉVOLUE

Cette année, les régions ont publié, en même temps, leurs résultats régionaux sous un format unique : le bulletin de santé publique ou BSP.

Les BSP dédiés au tabac, publiés en janvier 2019, ont initié ce nouveau cycle. Ils partagent les données les plus récentes sur les habitudes tabagiques et sur la morbidité et la mortalité associées au tabac dans les régions et jusqu'au niveau départemental lorsque c'est possible. Ils ont été suivis en mai 2019 par la publication des bulletins de santé publique régionaux sur les conduites suicidaires. Ces BSP ont été établis à partir de trois sources de données (décès, hospitalisations et passages aux urgences pour tentative de suicide) et sur les pensées suicidaires à partir du Baromètre de Santé publique France 2017. En 2019, les BSP couverture vaccinale et IST/VIH ont également été publiés, suivis en janvier 2020 de nouveaux BSP régionaux consacrés à la consommation d'alcool.

Le bulletin de santé publique donne à chaque région une autonomie dans sa publication. Il dresse un état des lieux détaillé et actualisé des données disponibles dans les régions françaises pour une aide à la politique de santé publique au plus proche des territoires.

Les Rencontres régionales de santé publique



Le 13 mai 2019, le centre hospitalier de Carcassonne a accueilli près de 150 acteurs de santé pour les premières Rencontres de santé publique en Occitanie.

Organisé par Santé publique France et l'ARS Occitanie autour de la thématique des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS), l'événement a posé un regard croisé sur l'influence des ISTS sur l'état de santé de la population et la nécessité de leur prise en compte dans les actions de santé publique. Cette journée a été également l'occasion, pour les différents acteurs, d'élaborer des pistes de travail et de collaboration autour, notamment, de la petite enfance et de l'éducation.

Des Rencontres de santé publique ont eu lieu également en Nouvelle-Aquitaine, en septembre 2019, et en Corse, en octobre 2019.

Plus d'infos sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/agenda>

Les alertes locales avec un écho national

SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE DE DENGUE À LA RÉUNION

**L'épidémie de dengue sévit
depuis 2018 à La Réunion.**

En 2019, la circulation du virus de la dengue s'est poursuivie avec plus de 50 000 cas cliniques pour plus de 18 200 cas confirmés. Au total, près de 2 000 passages aux urgences, 620 hospitalisations et quatorze décès ont été rapportés et investigués (contre six décès en 2018). En début d'année 2020, la circulation des deux sérotypes de DENV1 et DENV2 se poursuit toujours sur l'île avec un troisième sérotype DENV3 identifié laissant craindre une nouvelle vague épidémique pour les prochains mois.

REGROUPEMENT DE CANCERS PÉDIATRIQUES DANS PLUSIEURS COMMUNES DE LOIRE-ATLANTIQUE

**Entre 2015 et 2019, plusieurs cancers
pédiatriques ont été signalés dans un
secteur comprenant sept communes.**

Une investigation épidémiologique a été menée par Santé publique France auprès des treize familles identifiées. Elle a conclu à la présence d'un agrégat de cancers pédiatriques avec confirmation de l'excès de cas. Cependant, l'investigation n'a pas mis en évidence d'exposition à un facteur de risque documenté spécifique susceptible d'expliquer le regroupement de cancers observé. Santé publique France a préconisé une surveillance active de tout nouveau cas diagnostiqué sur le secteur et s'engage à réaliser une cartographie des cancers pédiatriques de Loire-Atlantique.

REPRISE DE LA CIRCULATION DE LA DENGUE EN GUYANE

**Après six années sans circulation,
début 2019, des cas isolés de dengue
ont à nouveau été identifiés
en Guyane,**

en particulier fin avril à Kourou, avec une première transmission autochtone consécutive à l'introduction d'un virus de dengue 2, importé d'Amérique du Sud. Jusqu'en août 2019, sept investigations épidémiologiques, coordonnées par Santé publique France Guyane, ont eu lieu autour des premiers cas et deux d'entre elles ont identifié un foyer épidémique, dont le premier à Cayenne. Début 2020, 334 cas autochtones confirmés de dengue étaient recensés depuis un an, dont 60 % à Kourou, 16 % à Maripasoula, les autres cas se répartissant dans d'autres communes. Le sérotype 2 était très majoritaire (80 %), mais le sérotype 1 circulait aussi.

EXPOSITION AU PLOMB DES RIVERAINS DE NOTRE-DAME L'incendie de Notre-Dame, le 15 avril 2019, a entraîné une contamination importante des espaces extérieurs par du plomb,

conduisant à un dépistage de la plombémie chez les enfants âgés de 0 à 17 ans des 1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e arrondissements de Paris. Parmi les 877 enfants dépistés entre le 15 avril et le 30 septembre 2019, douze d'entre eux (1,4 %) présentaient une plombémie supérieure au seuil de déclaration obligatoire du saturnisme infantile, c'est-à-dire 50 µg/L, et 78 (8,9 %), une plombémie comprise entre 25 µg/L et 50 µg/L (seuil de vigilance). Ce bilan sera complété par une analyse des mesures de plomb dans les logements des enfants et une étude des facteurs d'exposition au plomb dont les résultats seront connus courant 2020.

SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES PERSONNES EXPOSÉES À L'INCENDIE DE LUBRIZOL À ROUEN

**Dans la nuit du 25 au 26 septembre,
un incendie a touché les entreprises
Lubrizol (classées Seveso) et NL
Logistique** dans l'agglomération rouennaise. Pour documenter l'impact sur la santé des personnes résidant dans les zones touchées par le panache de fumée, Santé publique France a mis en place un dispositif de surveillance sanitaire spécifique. L'objectif du premier volet était d'évaluer l'impact à court terme à travers une éventuelle augmentation inhabituelle des recours aux soins d'urgence pour des pathologies cibles dans les régions Normandie et Hauts-de-France. Cette surveillance a reposé sur les données des services d'urgence et des associations SOS Médecins via le dispositif SURSAUD®, complété par les remontées du SAMU, du centre antipoison d'Angers via l'Anses et les signalements d'odeurs et symptômes associés à Atmo Normandie et Atmo Hauts-de-France. Le second volet évaluera les impacts à moyen et long termes de cet événement au travers de différentes études complémentaires.

.....

Les investigations pour endiguer les épidémies

INTOXICATIONS LIÉES À DE LA FARINE DE SARRASIN CONTAMINÉE AU DATURA EN MARTINIQUE

Une investigation a été menée suite la consultation pour signes digestifs et neurologiques de sept personnes ayant consommé au cours d'une même soirée des crêpes à base de farine de sarrasin bio. Elle a montré une intoxication atropinique liée à la présence de datura dans la farine de sarrasin, ce qui a entraîné une enquête plus approfondie afin de détecter de nouvelles intoxications. Au total, entre le 2 et 5 février 2019, 51 cas d'intoxication accidentelle ont été recensés. Ils faisaient suite à la consommation de lots de farine ayant fait l'objet de mesures de retrait-rappel en France et dans les DOM fin novembre 2018. Il en ressort la nécessité du suivi rigoureux et de l'application stricte des mesures de retrait-rappel à l'ensemble du territoire français.

ÉPIDÉMIE DE GASTRO-ENTÉRITE AIGÜE D'ORIGINE HYDRIQUE DANS L'OISE

En avril 2019, une forte contamination microbiologique est mise en évidence sur le réseau d'alimentation en eau potable de Breuil-le-Sec, commune de l'Oise de 2 600 habitants. Une enquête sanitaire confirme, alors, l'existence d'un nombre de cas de gastro-entérite aiguë (GEA) plus élevé que la normale. Pour évaluer l'impact sanitaire réel de cette pollution, une enquête épidémiologique a été lancée par Santé publique France Hauts-de-France en mai 2019. Le bilan final porte

à 267 (32 % des sujets inclus) le nombre total des cas de GEA recensés dont 180 cas certains, 73 cas probables et quatorze cas possibles, et confirme l'origine hydrique de l'épidémie.

CAS AUTOCHTONES DE ZIKA DANS LE VAR

Un foyer de trois cas autochtones de Zika a été détecté à Hyères (Var) au cours de l'été 2019, confirmant le risque de transmission autochtone du virus par l'*Aedes albopictus*. Une étude de séroprévalence a été réalisée afin de déterminer l'ampleur de l'épidémie hyéroise, et d'évaluer la stratégie nationale de lutte contre le Zika en Europe. L'enquête a porté sur l'ensemble des résidents du quartier où habitaient les cas autochtones et sur les travailleurs exposés aux piqûres de moustiques dans ce quartier. En plus de questionnaires individuels pour explorer la présence de symptômes et de facteurs d'exposition, elle a donné lieu à 234 prélèvements d'échantillons de sang pour une analyse sérologique dont les résultats seront communiqués au premier semestre 2020.

FOYER ÉPIDÉMIQUE DE ROUGEOLE À VAL THORENS

Au cours de l'hiver 2019, un foyer épidémique de rougeole a été identifié dans la station de ski de Val Thorens (Savoie). Au total, 55 cas de rougeole ont été déclarés et concernaient principalement des jeunes adultes saisonniers travaillant dans la station de sports d'hiver.

Parmi ces cas, cinq ont été hospitalisés dont une forme grave de type pneumopathie. D'autres cas ont été signalés en France et en Europe chez des personnes ayant séjourné à Val Thorens. Il a été recommandé une mise à jour du statut vaccinal de toute personne née depuis 1980 et des séances de vaccination dédiées ont été organisées sur place. La forte fréquentation de la station durant l'hiver a favorisé cette épidémie de rougeole et son extension en France et à l'étranger.

INVESTIGATION AUTOUR DE CAS GROUPÉS D'HÉPATITE A EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Le 3 juin 2019, l'ARS Centre-Val de Loire a reçu une déclaration d'hépatite A chez un cuisinier d'un restaurant du Loiret. Au 17 juin, quatre nouveaux cas en lien avec le restaurant étaient recensés. Santé publique France Centre-Val de Loire et l'ARS ont pris en charge l'investigation de ce signal sanitaire. Au 31 juillet, seize cas liés au restaurant étaient recensés dont cinq formes sévères. Tous les cas présentaient le même génotype 1B, identifié par le Centre national de référence hépatites A et E. Ce génotype ne circulait pas en France avant ce cas groupé. Cet épisode souligne l'importance des recommandations vaccinales contre l'hépatite A pour les professionnels impliqués dans la préparation alimentaire.

La prévention au cœur des territoires

ÉVALUATION DE LA COUVERTURE VACCINALE CONTRE LE MÉNINGOCOQUE W SUR DIJON ET GENLIS

La situation d'hyperendémicité d'infections invasives à méningocoque de sérogroupe W (IIM W) liées au variant UK-2013 dans deux bassins de vie contigus de Côte-d'Or, Dijon et Genlis, a conduit à une campagne de vaccination. Cette dernière s'est déroulée d'octobre 2018 à fin mars 2019 chez les personnes âgées de 17 à 24 ans. Elle faisait suite à la campagne de janvier-mars 2017 réalisée sur le campus universitaire dijonnais en raison de trois cas d'infection survenus au sein de la population étudiante fin 2016. Au total, si 22 459 personnes ont bénéficié d'une vaccination, le taux de couverture vaccinale en mars 2019 atteint 26 % de la population concernée, ce qui montre la difficulté à vacciner de jeunes adultes. Onze mois après la campagne, aucun nouveau cas d'IIM W n'a été déclaré en Côte-d'Or parmi les 17-24 ans dans le cadre de la surveillance.

INVESTIGATION D'UNE SUSPICION D'EXCÈS DE DÉCÈS PAR CANCER EN MOSELLE

En 2016, l'ARS Grand-Est a sollicité Santé publique France pour confirmer ou infirmer une suspicion d'excès de décès par cancers, et notamment du poumon, sur la commune d'Ottange-Nondkeil, dans un contexte de concentrations élevées de radon, un gaz radioactif, dans certaines caves de la commune. Un excès significatif de + 47 % de mortalité par cancer du poumon, entre 2000 et 2014, a été observé dans la tranche d'âge des 35-84 ans par rapport à la mortalité observée dans le reste du département.

Les deux principaux facteurs de risque du cancer du poumon sont le tabac et le radon. Santé publique France a recommandé la mise en œuvre d'actions de prévention, sachant qu'une exposition simultanée à ces deux facteurs majore le risque de survenue du cancer du poumon.

BRETAGNE : BILAN DU DÉPISTAGE DE LA SURDITÉ PERMANENTE NÉONATALE

Le programme national de dépistage de la surdité permanente néonatale, lancé en novembre 2014, consiste à réaliser des tests auditifs chez tous les nouveau-nés avant la sortie de la maternité. Afin de proposer des pistes pour améliorer ce dépistage, un bilan a été mené en Bretagne. Il révèle qu'en 2016, 1 % des nouveau-nés étaient suspects de surdité bilatérale, soit moins qu'au niveau national. Par ailleurs, il montre que les enfants transférés en néonatalogie, dix fois plus à risque de surdité selon la littérature, échappaient en Bretagne quatre fois plus au dépistage que les enfants non transférés (1,9 % vs 0,5 %).

Des études pour plus de connaissances

ÉTUDE PILOTE SUR LA SANTÉ DES GENS DU VOYAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

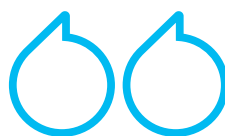
Suite à la survenue en 2017-2018, chez les gens du voyage, de plusieurs cas groupés de rougeole et d'intoxication au plomb chez des enfants, Santé publique France Nouvelle-Aquitaine a souhaité mieux estimer les besoins en santé au sein de cette population. L'étude épidémiologique en cours, qui doit également estimer la couverture vaccinale et analyser les liens entre conditions de vie et santé, doit inclure 2 000 personnes (adultes et enfants de 7 à 13 ans) résidant dans quatre départements de la région. La phase terrain, qui a débuté en novembre 2019, devrait se poursuivre jusqu'en avril 2020. Les premiers retours montrent une bonne adhésion à la démarche : à ce jour, près de 600 questionnaires ont été complétés.

ENQUÊTE EN POPULATION GÉNÉRALE À MAYOTTE

L'enquête « Unono wa Maore » a pour objectif de mieux connaître l'état de santé de la population mahoraise afin d'identifier les thèmes de santé prioritaires, ainsi que les populations les plus vulnérables. Il s'agit, notamment, de décrire les facteurs de risque et les déterminants de santé et d'estimer les prévalences du diabète, de l'hypertension artérielle, de l'obésité, de l'hépatite C et de certaines infections sexuellement transmissibles. L'étude évaluera aussi la couverture vaccinale des enfants de 0 à 2 ans. L'enquête repose sur des entretiens réalisés en face-à-face, des mesures et des prélèvements biologiques. 7 259 personnes ont participé à cette étude, dont les premiers résultats seront connus courant 2020.



AVEC NOTRE expertise



La surveillance en santé publique est une discipline scientifique dont le champ d'application et les approches méthodologiques évoluent en fonction du fardeau des maladies et des déterminants et des risques pour la santé et du développement des technologies de l'information et du numérique. Elle est un support à l'action de Santé publique France pour mener à bien ses missions et ainsi participer au progrès de la santé publique. ●●

— Jean-Claude Desenclos,
Directeur scientifique de Santé publique France

PARCE QUE le continuum entre la connaissance et l'intervention est le fondement de **Santé publique France**, l'agence s'appuie sur une expertise et une parole scientifique rigoureuses, en lien avec les structures de recherche et ouvertes aux enjeux de société.

Par sa présence au cœur d'un vaste réseau de partenaires, régionaux, européens et internationaux, l'agence améliore ses pratiques et valorise l'expertise française.

Guidée par sa gouvernance, qui repose sur un principe fondateur d'ouverture et de dialogue, son action est sous-tendue à la fois par une éthique, une déontologie et des principes d'excellence, d'indépendance et de transparence.

Avec, au cœur de notre organisation, 657 agents qui agissent pour la santé de tous.

Opérationnalité

OU LA CAPACITÉ À ASSURER UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Santé publique France répond au besoin de disposer, en France, à l'instar d'autres grands pays, d'un centre de référence et d'expertise en santé publique. L'agence est structurée afin de protéger efficacement la santé des populations. Son action permet aussi de donner plus de crédibilité à la parole publique et de rétablir l'objectivité face à la diffusion d'informations sanitaires fausses ou déformées.

.....



Santé publique France
est une agence stratégique
pour le ministère et la DGS. 



JÉRÔME SALOMON,
directeur général
de la santé



**Santé publique France
fournit aux autorités
publiques les données,
les connaissances et
l'expertise nécessaires**

**pour permettre la mise en œuvre
de politiques publiques adaptées
aux besoins de nos concitoyens.**

Par exemple, la surveillance des maladies à déclaration obligatoire et de la couverture vaccinale de la population, ainsi que les investigations de terrain en cas d'épidémies, ont motivé la décision politique de rendre obligatoires onze valences vaccinales chez les nourrissons. L'agence et ses équipes devront relever plusieurs défis dans les années à venir. Il s'agit bien sûr d'accompagner le virage de la prévention voulu par le Gouvernement et qui constitue un véritable changement de paradigme. Santé publique France joue d'ores et déjà un rôle majeur dans la mise en œuvre des mesures décidées lors des comités interministériels

pour la santé et figurant dans le Plan Priorité prévention. L'implication de l'agence dans ce champ doit veiller à répondre aux objectifs de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et d'efficacité de nos interventions. L'agence est un acteur essentiel dans la réponse aux menaces sanitaires. L'épidémie du Covid-19 est là pour nous le rappeler. La récurrence de ces menaces nécessite que Santé publique France puisse maintenir à un niveau d'excellence ses capacités d'anticipation, de détection, d'évaluation du risque pour protéger la santé de nos concitoyens, capacités qui doivent s'appuyer sur des dispositifs de veille et de surveillance performants et une articulation sans faille avec les autres acteurs du système de santé. L'agence doit également garantir un haut niveau et une indépendance d'expertise pour assurer la crédibilité de la parole publique et répondre aux besoins et attentes toujours croissants de nos populations. Au niveau international, nous sommes confrontés à des enjeux collectifs pour la santé : le changement climatique et l'environnement, la transition démographique et le vieillissement de la population, la révolution des data et le numérique etc. Santé publique France doit se mobiliser aux côtés de la Direction générale de la santé afin que les objectifs de développement durable (ODD) pour 2030, puissent être pleinement atteints par la France et au plan international. »

LES SAISINES ET AUDITIONS

49
Saisines

DONT :

- › **17 saisines ARS**
- › **23 saisines DGS**
- › **9 saisines autres organismes ou institutions**

24
Auditions

ASSEMBLÉE NATIONALE ET SÉNAT

- Femmes seniors – février
- Habitat indigne – mars
- Perturbateurs endocriniens – mars
- Lyme – mars
- Santé au travail – mai
- Dispositions des dernières lois de financement de la Sécurité sociale (LFSS) – juin
- Épidémie vectorielle transmise par les moustiques – juillet
- Avis sur le PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale) – octobre
- Sport et santé dans les outre-mer – octobre
- Évaluer la gestion des conséquences de l'incendie de l'usine Lubrizol – novembre
- Hésitation vaccinale – novembre
- Mission d'information sur l'incendie d'un site industriel à Rouen – novembre
- Commission d'enquête contre la propagation des *Aedes* et des maladies vectorielles – novembre

COUR DES COMPTES

- Enquête ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament) – mars
- Insuffisance rénale chronique terminale – mars
- Prise en charge du VIH – avril
- Enquête relative au dossier pharmaceutique – juillet

INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

- Wallis et Futuna – janvier
- Évaluation de l'application du règlement sanitaire international (RSI) – juin
- Amiante et surveillance des mésothéliomes – juillet
- Précarité alimentaire – novembre
- Sécurité des cosmétiques et des produits de tatouage – décembre

AUTRES

- AMIF (association des maires d'Île-de-France) : Quelle place pour la santé-environnement au sein des villes franciliennes ? » – février
- Mission IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) sur la prévention de l'alcoolisation des étudiants – mars

Excellence scientifique, TRANSPARENCE ET INDÉPENDANCE

De la veille et la surveillance des maladies à la mise en œuvre des stratégies de prévention et d'intervention, Santé publique France fonde l'ensemble de ses actions sur l'expertise scientifique. Cette connaissance, toujours actualisée, est mise à disposition des autorités compétentes pour éclairer les politiques de santé, préserver et promouvoir la santé.

.....

Une expertise collective et pluraliste

Depuis les années 80, les crises sanitaires successives ont montré l'intérêt de fonder la décision publique sur une expertise ou une évaluation scientifique indépendante de haut niveau. C'est à ce titre que Santé publique France développe son activité en la matière en formulant des avis ou des recommandations, que ce soit à l'échelle nationale, européenne ou internationale. Si la réalisation d'une expertise est conditionnée par l'existence d'une question posée par le ministère chargé de la Santé ou par une agence régionale de santé, l'agence peut également s'autosaisir. Les avis et recommandations qui en découlent sont élaborés à partir de l'analyse critique des meilleures connaissances scientifiques disponibles, de démonstrations argumentées, accompagnées de jugements professionnels fondés sur le haut niveau de connaissances et de compétences scientifiques des équipes de l'agence et sur l'expérience d'experts sélectionnés selon des critères stricts. En effet, l'approche multidisciplinaire des problèmes de santé est une nécessité qui invite à s'entourer d'une diversité de compétences parfois extérieures à l'agence. La direction scientifique et internationale de l'agence apporte un soutien méthodologique à la réalisation des expertises, que ce soit en termes de déontologie, de processus ou de qualité.

Des principes régis par la Charte de l'expertise

Afin de garantir leur indépendance et leur crédibilité, les expertises produites par Santé publique France s'inscrivent dans les principes fixés par la Charte de l'expertise à savoir :

> **l'impartialité** > **le contradictoire** > **la transparence** > **la pluralité**.

Régie par le Code de la santé publique, cette charte précise, ainsi, les principes de sélection des experts, définit le processus que doit suivre l'expertise et, en particulier, ses relations avec le pouvoir de décision. Elle définit aussi les conflits d'intérêts et leurs modalités de gestion.

Les publications en 2019

L'indépendance se fonde, notamment, sur la transparence et la publicité des avis et recommandations produits.

904

bulletins et points
épidémiologiques régionaux

86

rapports
de synthèse

65

posters
scientifiques

121

articles dans des revues externes
internationales anglophones
et francophones

21

numéros du BEH et 4 numéros
du trimestriel La Santé en action
pour 159 articles publiés

ÉCHANGES ET PARTAGES D'EXPÉRIENCE

Santé publique France est engagée dans de nombreux partenariats qui constituent autant de sources d'information et d'expertise. Ainsi, l'accord *International Cooperation for Health (IC4Health)* signé par l'Anses, Santé publique France, *Public Health England* (PHE), l'Institut national néerlandais pour la santé publique et l'environnement (RIVM) et l'Institut norvégien de santé publique (FHI) donne la possibilité à leurs personnels de se rendre, pour de courtes durées, au sein d'autres agences de santé publique. **Témoignages.**



Un dialogue scientifique riche

« Si je devais retenir une chose de ma semaine passée avec les agents du RIVM, ce serait sans doute la très grande qualité de nos discussions et l'émulation scientifique qui en a découlé. Très impliqué sur le champ de la santé environnementale, le RIVM travaille, notamment, sur les impacts sanitaires du changement climatique. L'un des enjeux de Santé publique France est de bâtir des indicateurs à même de décrire ces impacts et d'orienter les politiques publiques. Les nombreuses rencontres qui ont rythmé mon séjour m'ont procuré des temps de réflexion très riches sur cette question. Réflexion nourrie tant par l'exigence scientifique du RIVM que par les éclairages de chercheurs universitaires extérieurs. Confronter autant d'expériences et d'expertises en si peu de temps m'a énormément apporté. »

MATHILDE PASCAL,
Direction santé environnement travail.



L'envie de renforcer les collaborations

« Si *Public Health England* et Santé publique France échangent depuis de nombreuses années, ma venue à Londres, fin octobre, a été l'occasion de formaliser l'envie des équipes de renforcer cette collaboration. En effet, lors de mon séjour, une investigation sur une épidémie européenne de salmonellose était en cours. Ma présence nous a permis de comparer immédiatement nos méthodes d'enquête, de surveillance et les résultats dont nous disposons. Nos discussions ont amené *Public Health England* à faire évoluer son questionnaire pour surveiller cette épidémie. Même si nos organisations diffèrent, nos deux instituts sont amenés à gérer des situations similaires : faciliter le partage de pratiques et l'identification des correspondants est une des clés pour progresser ensemble. »

NATHALIE JOURDAN-DA SILVA,
Direction des maladies infectieuses.



Explorer l'ensemble de la chaîne de surveillance

« En me rendant chez *Public Health England*, je souhaitais identifier les points de convergence entre les systèmes français et britannique de surveillance des anomalies congénitales. Au cours de cette visite, j'ai exploré l'ensemble de la chaîne, de l'enregistrement des cas à la publication des résultats, en passant par l'infrastructure technique utilisée pour recueillir et traiter les données. Nos systèmes rencontrent les mêmes difficultés et il était passionnant de comprendre comment l'institut abordait ces contraintes. Une chose m'a particulièrement marquée : en dépit de leur éclatement sur le territoire britannique, les équipes de l'agence constituent les maillons d'une solide chaîne. Leur ouverture, leur professionnalisme et leur transparence dans la présentation de leurs méthodes de travail ouvrent des possibilités de collaboration futures très positives. »

NOLWENN REGNAULT,
Direction des maladies non transmissibles et traumatismes.

Ouverture À L'INTERNATIONAL

L'ouverture à l'international est un principe fondateur de l'action de Santé publique France. Elle améliore les pratiques de l'agence dans les champs de la veille, de l'alerte, de la surveillance, de la promotion de la santé, de l'évaluation et de l'impact des politiques publiques. En développant des relations durables avec ses homologues étrangers, l'agence entend également valoriser son expertise sur la scène internationale.

.....



Participation à la réunion annuelle de l'IANPHI

Forte de 110 membres issus de 93 pays, l'Association internationale des instituts de santé publique (IANPHI) constitue une communauté internationale de premier plan autour de la promotion de la santé publique. Outre le soutien apporté au développement et au renforcement des capacités des instituts nationaux, l'animation de cette communauté est un des enjeux de l'IANPHI. L'association invite, ainsi, chaque année les directeurs des instituts membres à se réunir pour se rencontrer et échanger sur les enjeux de santé publique et sur le rôle des instituts. En 2019, cette réunion s'est déroulée à Addis-Abeba, dans les locaux de l'Union africaine. Santé publique France, qui assure le secrétariat général de l'IANPHI, y était représentée par sa directrice générale, Geneviève Chêne. Celle-ci a pu s'entretenir avec ses homologues étrangers et rencontrer Tracey Cooper (directrice générale de l'Institut de santé publique du pays de Galles), présidente du groupe des directeurs qui a réalisé la revue de l'agence par ses pairs (cf. p. 41).

Rencontre avec l'ATSDR : échanges autour des investigations locales

En septembre, Santé publique France a reçu l'Agence des substances toxiques et du registre des maladies (ATSDR) dans ses locaux. Basée à Atlanta, l'ATSDR agit au niveau fédéral pour le ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis afin de protéger les populations



des effets nocifs liés à l'exposition aux substances dangereuses. Pendant une première journée, les deux agences ont pu partager leur expérience en matière d'investigation locale sur des sujets d'intérêt partagé tels que les registres des maladies, le suivi de *clusters* ou les impacts sanitaires des catastrophes naturelles. Certaines des actions menées par l'ATSDR (application de recensement et de suivi

des demandes d'enquête en matière de *clusters*, boîte à outils d'évaluation et de préparation aux catastrophes naturelles et plan fédéral de recherche sur les granulés de caoutchouc recyclé utilisés dans les revêtements des terrains de sports) ont pu être présentées le lendemain à l'ensemble des personnels de Santé publique France lors d'un séminaire dédié.



Revue de l'IANPHI : une évaluation de l'agence par ses pairs

Afin d'aider les instituts de santé publique à améliorer leur organisation et leur planification stratégique, l'Association internationale des instituts de santé publique (IANPHI) a développé une méthode d'évaluation déployée, depuis 2014, auprès de plusieurs établissements à travers le monde. En 2019, Santé publique France s'est soumise à cette revue par ses pairs en accueillant, dans ses locaux, les équipes de l'IANPHI. Les objectifs : identifier les principales réalisations de l'agence depuis sa création, les apports de la fusion, évaluer son fonctionnement et bénéficier de recommandations pour renforcer l'efficacité de ses actions. À l'issue de quatre jours de rencontres et d'analyse de documents, le panel, composé de directeurs d'instituts de santé publique, a rendu ses conclusions et recommandations. Présentées au Conseil d'administration et au personnel par Tracey Cooper, présidente du comité d'évaluation, puis au Conseil scientifique par le Pr John Newton (*Public Health England*), celles-ci guideront les prochains plans d'action de l'agence.



Nous avons été extrêmement impressionnés par ce qui a été réalisé en si peu de temps depuis la création de Santé publique France. Nous avons aussi été marqués par le professionnalisme, l'engagement et la motivation de tous les agents rencontrés et ce, tant dans leur envie d'être les meilleurs possible que dans leur volonté commune de continuer à faire grandir l'agence.



**TRACEY COOPER,
CHIEF EXECUTIVE - PUBLIC
HEALTH WALES.**

Rencontre avec le Dr Maria Neira (OMS)

Le mois de novembre a été marqué par la présence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à la journée « Évaluer l'impact sur la santé de la pollution de l'air », coorganisée par Santé publique France et l'ADEME. Maria Neira, directrice du département santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé au sein de l'OMS, a profité de cet événement pour rappeler la nécessité de placer la santé au centre des processus décisionnels environnementaux



**Placer la santé au
centre des processus
décisionnels
environnementaux
et politiques. ●●**

et politiques. Le lendemain, Santé publique France la conviait à présenter aux personnels et partenaires de l'agence les actions de l'OMS dans le domaine du changement climatique. Une prise de parole qui visait à souligner le rôle des instituts nationaux de santé publique dans la réponse aux objectifs du développement durable. Les données, connaissances, avis qu'ils produisent et leurs opérations sont autant de contributions pour stimuler l'action dans ce champ.

Dialogue AVEC LA SOCIÉTÉ

La gouvernance de l'agence repose sur un principe fondateur d'ouverture et de dialogue. Elle est organisée autour de quatre conseils : le Conseil d'administration, le Conseil scientifique, le Comité d'éthique et de déontologie et le Comité d'orientation et de dialogue avec la société. La participation de la société civile aux travaux de l'agence laisse notamment entrevoir des pistes de réflexion afin de construire de nouvelles dynamiques de confiance et d'enrichir la qualité des enquêtes scientifiques.

.....



Le Conseil d'administration (CA)

Trente membres (dont neuf représentants de l'État), nommés pour une durée de quatre ans renouvelable une fois.

Le Conseil d'administration est chargé de se prononcer sur les grandes orientations stratégiques de l'agence, son programme d'activité et les moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de ses missions. En 2019, le séminaire des administrateurs, qui s'est déroulé en novembre, a été l'occasion de débattre, avec Annalisa Belloni, de *Public Health England*, et le Dr Ayden Tajahmady, de la Cnam, sur le lien entre le fardeau des maladies, les choix de priorités pour la prévention et la mesure de l'impact de la prévention sur les soins. Les motifs de la perte de confiance de la société civile à l'égard de l'expertise y ont également été analysés, avec Daniel Agacinski, rapporteur du rapport de France Stratégie intitulé « Expertise et démocratie, faire avec la défiance ».



Le Conseil scientifique (CS)

Vingt-sept membres nommés sur proposition de la direction générale, pour un mandat de quatre ans, renouvelable par décision du président du Conseil d'administration.

Le Conseil scientifique est chargé de veiller à la qualité et à la cohérence de la politique scientifique de l'agence. Outre l'adoption de son règlement intérieur, il a rendu plusieurs avis au cours de l'année 2019, sur le programme de travail 2020 et également sur l'implication de Santé publique France dans le réseau international *Global Burden of Diseases*. Par ailleurs, il a poursuivi sa démarche d'analyse de programmes spécifiques de l'agence : « alcool », « expertise en prévention et promotion de la santé », « communication, valorisation scientifique, dialogue avec la société », et sur le « programme régional intégré de santé publique ».

Le Comité d'orientation et de dialogue (COD)

Dix-neuf membres issus de la société civile ont été nommés pour quatre ans, renouvelables une fois par décision du président du Conseil d'administration.

Instance de dialogue avec la société civile, le COD est chargé de donner des orientations à l'agence sur son programme d'activité, qui ont revêtu plusieurs aspects : analyse d'un programme (santé mentale), note stratégique sur le programme nutrition, consultation pour la conception d'actions pour les professionnels de santé (nutrition), réflexion sur l'e-santé et les crises sanitaires à l'agence. L'activité des groupes de travail (GT) s'est ainsi inscrite dans le cadre des quatre missions du comité : apporter à l'agence sa vision des problématiques actuelles et futures de la santé publique et des questions de société qu'elles posent (GT e-santé et nutrition) ; proposer des priorités dans les domaines d'activité de l'agence (GT santé mentale) ; contribuer à l'amélioration des modalités de communication de l'agence en situation de crise, notamment (GT crise sanitaire) et des conditions de diffusion des connaissances en santé publique auprès de la population (GT nouvelles recommandations nutritionnelles) ; permettre à l'agence de contribuer au débat public sur les questions de santé publique (ATMS).

Le Comité d'éthique et de déontologie (CED)

Sept membres nommés pour une durée de quatre ans par décision du président du Conseil d'administration.

Chargé de veiller au respect des règles éthiques et déontologiques applicables à l'agence, à ses personnels et à ses collaborateurs occasionnels, le Comité d'éthique et de déontologie a poursuivi ses réflexions sur les questions éthiques soulevées par les partenariats public-privé que pourrait développer Santé publique France, en particulier dans le cadre de ses campagnes de marketing social. Le CED a également poursuivi ses travaux sur la politique d'intégrité scientifique de l'agence et préconise une adhésion à la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche. Par ailleurs, il considère que l'agence devrait se doter d'un code de déontologie auquel seraient annexées les « Bonnes pratiques des relations avec le secteur privé » élaborées par l'agence.

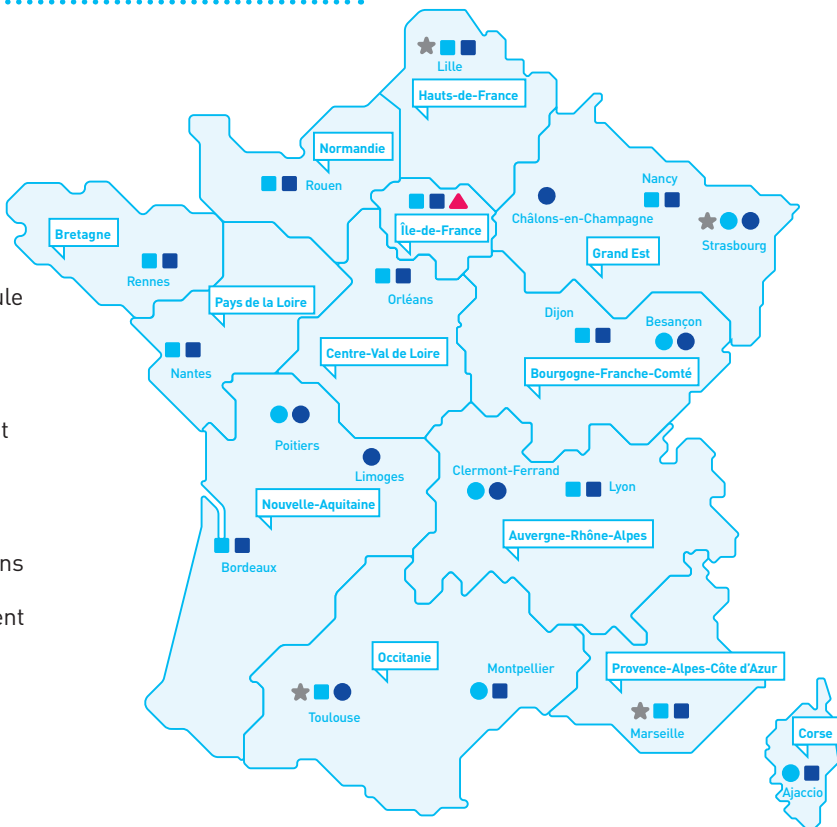
En savoir plus :
liste des membres sur
www.santepubliquefrance.fr

Organisation

Santé publique France est dirigée par une directrice générale, assistée du directeur général adjoint, du directeur scientifique et du directeur de cabinet. Elle est organisée autour de quatre conseils, de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. Pour assurer ses missions de veille et de surveillance sur l'ensemble du territoire, l'agence s'appuie sur ses cellules régionales.

EN RÉGIONS

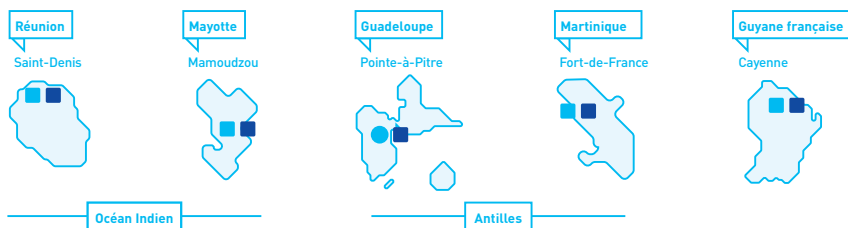
Santé publique France a sous son autorité des cellules régionales, placées auprès des directeurs généraux des agences régionales de santé. Une cellule assure une mission opérationnelle dans le champ de la veille, de la surveillance et de l'alerte. L'agence met également en œuvre le Système national de veille et de surveillance sanitaire, dont elle définit les orientations, anime et coordonne les actions, dans le respect des missions dévolues aux agences régionales de santé. Santé publique France conclut avec les agences régionales de santé des conventions visant à la mise en œuvre de ses missions et précisant les modalités de fonctionnement des cellules régionales.



657 agents

dans toute la France

881
actions
de formation



Agences régionales de santé (ARS)

■ Sièges
● Sites délocalisés

Santé publique France en régions

■ Sièges
● Sites délocalisés

Santé publique France siège (Saint-Maurice)

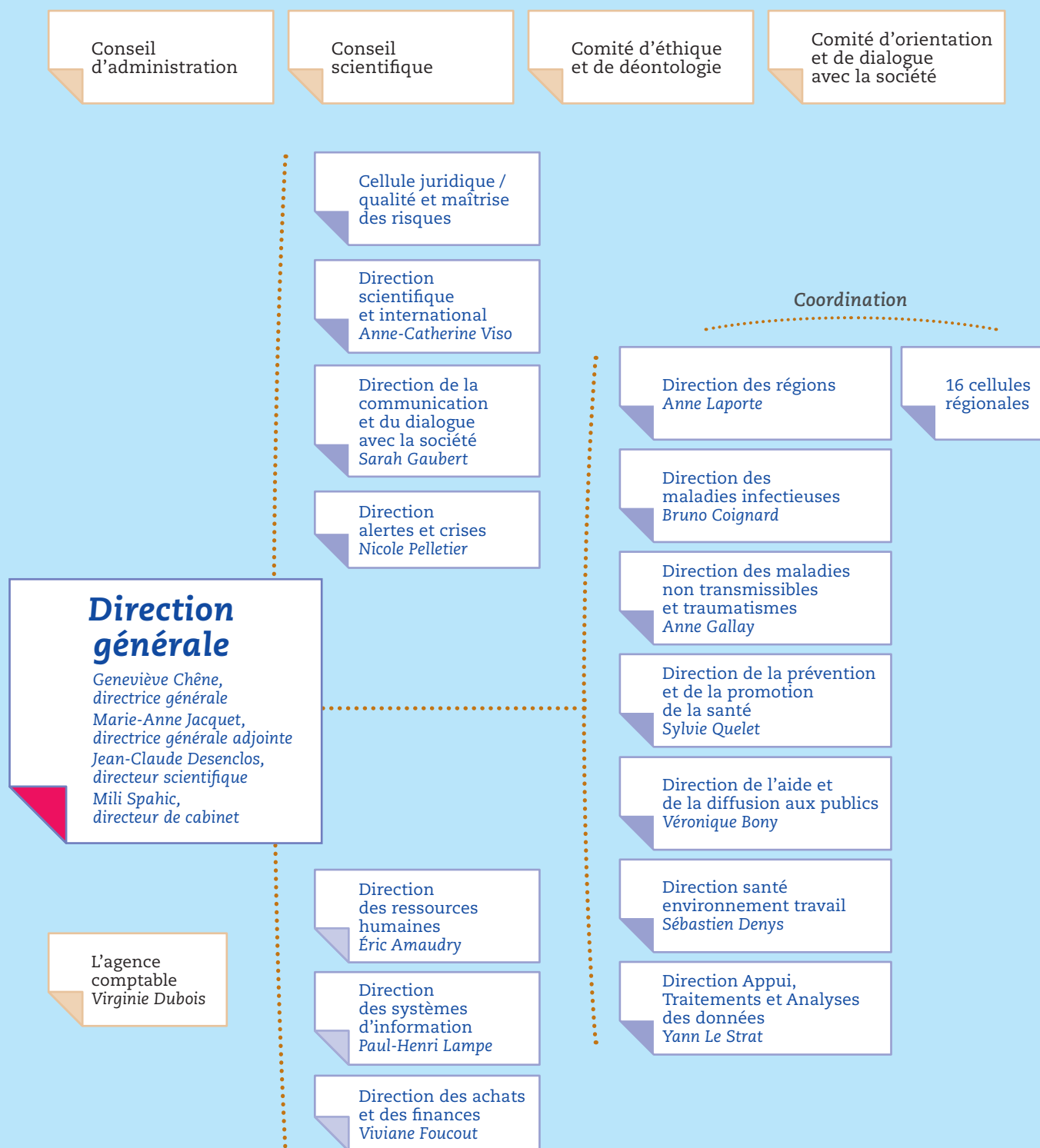


Pôles d'aide à distance de Santé publique France



Chiffres au 31 décembre 2019.

ORGANIGRAMME



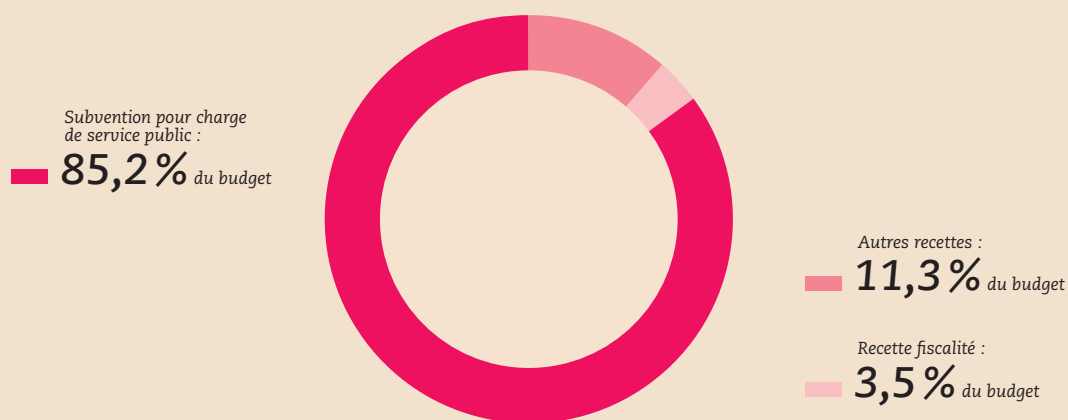
Budget DE FONCTIONNEMENT

195,5 millions d'euros

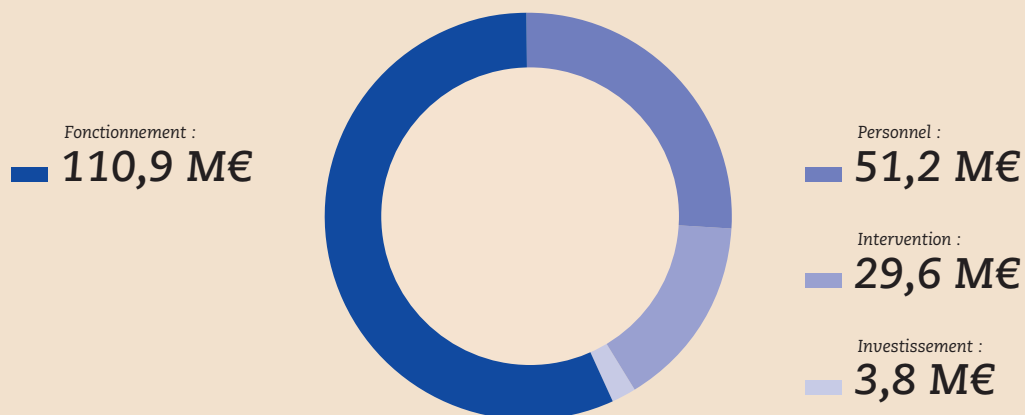
.....

C'est le budget dépenses exécutées
(autorisation engagement 2019)

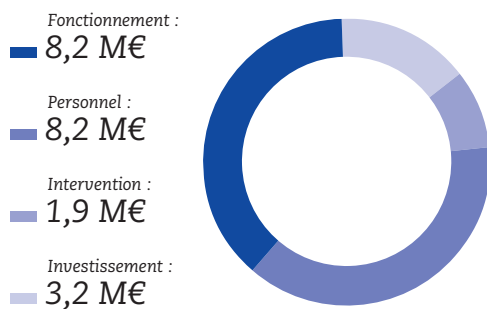
Recettes 2019



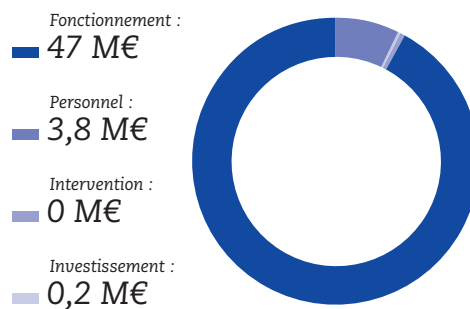
Budget 2019 exécuté



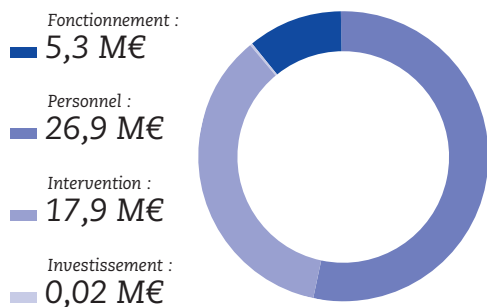
Support et fonctionnement courant 21,5 millions d'euros



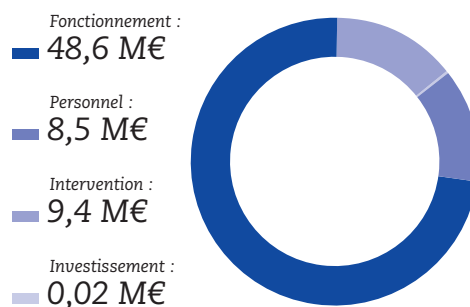
Intervention en situation sanitaire exceptionnelle ou d'urgence 51 millions d'euros



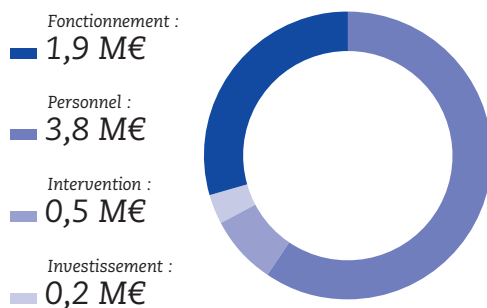
Veille et surveillance 50,1 millions d'euros



Prévention et promotion de la santé 66,6 millions d'euros



Dépenses transverses 6,4 millions d'euros



Nos sites Internet DE PRÉVENTION



santeubliquefrance.fr

4 millions de visites
8,6 millions de pages vues

 mangerbouger.fr

3,2 millions de visites
9,7 millions de pages vues

mangerbouger.fr/pro

128 600 visites
498 000 pages vues

pourbienvieillir.fr

320 000 visites
782 000 pages vues

vaccination-info-service.fr

5,2 millions de visites
7,6 millions de pages vues

professionnels.vaccination-info-service.fr

406 000 visites
555 000 pages vues

 choisirsacontraception.fr

2,5 millions de visites
6,8 millions de pages vues

onsexprime.fr

1,4 million de visites
2,4 millions de pages vues

info-ist.fr

276 500 visites
813 000 pages vues

sexosafe.fr

382 000 visites
680 000 pages vues

 tabac-info-service.fr

5,8 millions de visites
11,8 millions de pages vues

drogues-info-service.fr

5,9 millions de visites
9,6 millions de pages vues

alcool-info-service.fr

4 millions de visites
7,2 millions de pages vues

joueurs-info-service.fr

8,5 millions de visites
16 millions de pages vues

Ce document est édité par la direction de la communication de Santé publique France.

Crédits photo : iStock/Onfokus [couverture] ; Franck Juery [p. 2] ; architecte : Atelier du Pont, photographe : Takuji Shimmura [p. 7] ; Stocksy/BonninStudio [p. 8] ; iStock/AleksandrYu [p. 12] ; iStock/incomible [p. 14] ; iStock/Eulalia Cayuela Martinez [p. 15] ; Gettyimages/Compassionate Eye Foundation/Mark Langridge [p. 16] ; Gettyimages/Digital Vision/Jose Luis Pelaez Inc. [p. 17] ; iStock/rclassentayouts [p. 18] ; iStock/snyferok [p. 20] ; iStock/Olha Khorimarko [p. 21] ; iStock/Leonid studio [p. 23] ; iStock/spukkato [p. 24] ; iStock/santosha [p. 25] ; iStock/Imgorthand [p. 26] ; iStock/Fertnig [p. 27] ; iStock/bortonia [p. 29] ; Raphaël de Bengy [p. 34, 36 et 42].

Tous droits réservés Santé publique France.

Conception et réalisation : **WAT** - wearetogether.fr - 1 909_00394.

ISBN-Net : 979-10-289-0637-5
ISSN : en cours





**Santé
publique**
France

Santé publique France

12, rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex
Tél. : 01 41 79 67 00 (standard)
Fax : 01 41 79 67 67

santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :

